



Cité internationale des arts

Rapport d'activité 2020

Sommaire

P02 Éditorial

P03 Les artistes en résidence
en 2020

P05 Service des résidences

P33 Programmation culturelle

P49 Communication

P54 Espaces et événementiel

P66 Services généraux

P69 Vie administrative

P72 Gestion financière

P78 L'équipe

P79 Le Conseil d'Administration

P81 Annexes

1 – Service des résidences

2 – Programmation culturelle

Éditorial

En 2020, la Cité internationale des arts a, plus que jamais, rempli ses missions d'hospitalité et d'accompagnement des artistes de toutes disciplines, toutes nationalités et toutes générations. Elle est toujours restée ouverte : la crise sanitaire a affirmé la Cité comme un havre de paix essentiel où la communauté d'artistes a pu continuer à vivre et travailler sur nos deux sites.

Pour la première fois de son histoire, la Cité a accusé une baisse drastique du nombre de ses résidents lors du premier confinement : ce sont pourtant encore 120 artistes qui y ont résidé et travaillé, empêchés de retourner auprès des leurs en raison de la fermeture des frontières. Tous, sans exception, ont dû faire face aux reports ou annulations de projets. La pandémie a ainsi touché de plein fouet toutes les scènes artistiques. Nous avons donc souhaité accorder une attention renouvelée à la scène française aussi bien qu'à l'internationale. Soucieux de la précarité accrue des artistes, nous sommes également allés chercher des financements, et avons reçu un soutien précieux de l'Académie des Beaux-Arts et de la Fondation Antoine de Galbert.

Tous les programmes avec nos partenaires de la zone Hors Schengen et certains de la zone Europe ont été suspendus *sine die*. Les impacts économiques de cette inoccupation, couplée à la fermeture de nos espaces de répétition et diffusion à la location, sont très lourds. Les aides exceptionnelles de la Ville de Paris et de l'Etat, que je remercie pour leur soutien, auront permis à la Cité de passer le cap de 2020. Les équipes ont montré une force de réactivité remarquable à

inventer de nouveaux modes opératoires pour permettre la poursuite du travail de création des artistes. Elles se sont aussi fortement mobilisées pour continuer le développement des chantiers de rénovation bâtementaire et des programmes de résidence innovants à l'attention des scènes française et étrangères avec de nouveaux partenaires, publics et privés : par exemple, la Fondation Daniel et Nina Carasso, Art Explora, le Centre national des arts plastiques (Cnap) ou encore le Ministère des Outre-Mer. En solidarité avec les établissements culturels d'Etat et de la Ville, nous avons aussi mis en place, dès l'automne, un dispositif d'accueil d'artistes programmés par diverses structures.

Ce dynamisme sans précédent est le fruit de quatre années de reconstruction de la Cité ; en 2021, nous entrerons dans une nouvelle phase de notre projet d'établissement.

En ces temps nouveaux où nos visions sociétales et le vivre ensemble ont été bouleversés, où les modes classiques de diffusion et d'exposition culturels et artistiques ont été arrêtés, la résidence d'artiste est apparue plus que jamais vitale : l'endroit nécessaire, protégé, où la pensée de la création peut se déplier et nourrir les interrogations de nos sociétés.

Henri Loyrette

Président de la Cité internationale des arts

Les artistes en résidence en 2020

746 résidents

1 187 en 2019

5 mois
(5,25 exactement)
Durée de résidence moyenne
3 mois en 2019

ANCIENS RESIDENTS (4 % en 2019)
2,80%

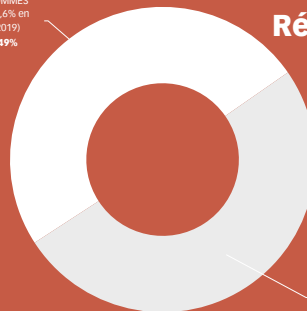
COMMISSIONS (13 % en 2019)
19,50%

PARTENARIATS (13 % en 2019)
16,50%

SOUSCRIPTEURS (70 % en 2019)
61,20%

Provenance

HOMMES
(48,6% en
2019)
49%



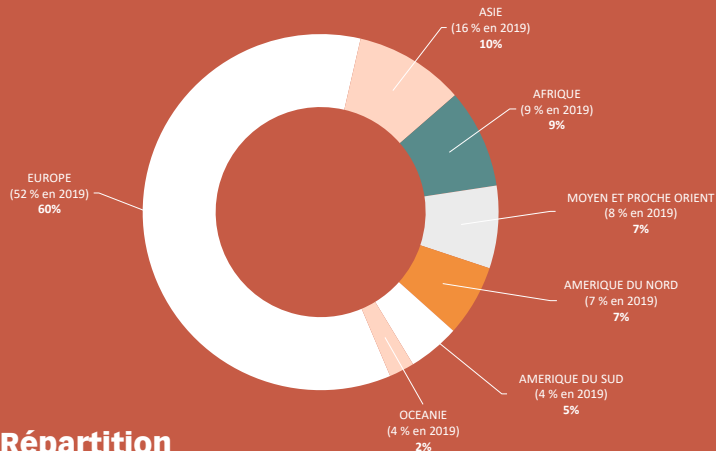
Répartition H/F

FEMMES
(51,4% en
2019)
51%

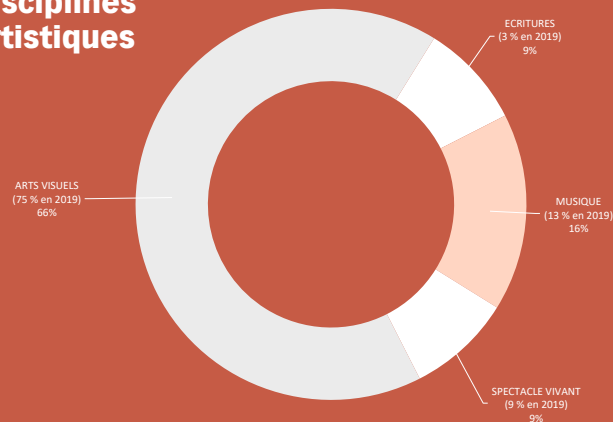
43 ans
Moyenne d'âge
42 ans en 2019

Répartition géographique

Dix premières nationalités : France (19,8%) / Allemagne (6,7%) / Suisse (6,2%) / Finlande (3,9%)
Etats-Unis (3,7%) / Chine (3,5%) / Japon (2,8%) / Australie (2,4%) / Iran (2,1%) / Brésil & Corée du sud (2%)

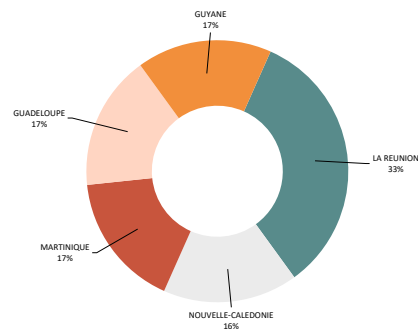
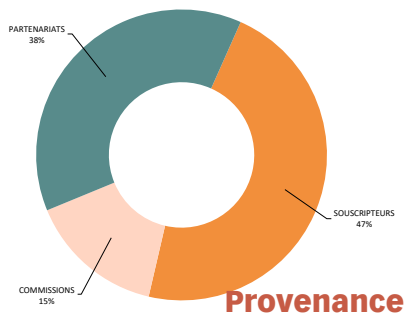


Disciplines artistiques



axes forts

66
artistes du
continent africain
accueillis en 2020



12
artistes ultramarins
accueillis en 2020
(10 résidences en 2019)

Service des résidences

L'année 2020, par son caractère hors-normes, a été un accélérateur pour l'activité même et la structuration de l'offre de résidences de la Cité internationale des arts, en dépit d'une activité et d'une rentabilité très impactées par l'arrêt de la mobilité des artistes.

La Cité aborde ainsi l'année 2021 avec une offre de résidences plus lisible, des programmes financés d'ampleur avec des partenaires publics (tels que Le Centre national des arts plastiques – Cnap – ou

le Ministère des Outre-Mer par exemple) et privés (Fondation Daniel et Nina Carasso ou Art Explora) mais aussi des modes de faire renouvelés.

Enfin, la Cité a accordé une attention particulière à la scène française en ce contexte très difficile pour les artistes.

La Cité internationale des arts n'a jamais fermé ses portes en 2020, bien au contraire.

Gestion de la crise du Covid 19 : réactivité, adaptation et flexibilité

L'accompagnement des résidents au cœur de l'année 2020

Aider et accompagner les artistes français et internationaux en résidence

Dès le début de la crise du COVID 19, l'équipe de la Cité internationale des arts est très investie pour identifier les besoins spécifiques de chaque artiste en résidence. Les problématiques étaient de plusieurs natures (administrative et financière). Pour les problèmes de nature administrative, une permanence a été organisée pour apporter un soutien quotidien dans les différentes démarches. Un lien direct a été établi avec la Préfecture de Police et le Ministère de l'Intérieur pour s'assurer de la prolongation des visas pour les résidents qui étaient bloqués en France.

S'agissant des questions financières, la Cité internationale des arts a mis en

Les dispositifs de réponse à la crise

- 60** bourses d'un montant de 750 euros grâce au soutien de l'Académie des Beaux-arts.
- 3** programmes de résidences *ad hoc* pour 20 résidences de 3 à 6 mois avec financement.
- 62** *Work in Progress (Everyday)*.
- 1** programme exceptionnel de soutien aux établissements culturels d'État et de la Ville de Paris.

œuvre plusieurs dispositifs d'urgence afin de répondre à la précarisation des artistes dont les sources de revenus se sont taries pendant la crise.

C'est ainsi que l'Académie des Beaux-arts a accordé un soutien de 45 000 euros, que nous avons reversé intégralement à 60 résidents sous la forme d'une aide individuelle d'un montant de 750 €.

La fondation Antoine de Galbert a quant à elle apporté un soutien total de 10 000 €, qui a permis de rémunérer les artistes participant à la programmation culturelle en ligne *Work in Progress (Everyday)*.

Programme spécifique pour des établissements d'État et de la Ville de Paris

Dans une démarche de solidarité, la Cité internationale des arts a initié un nouveau format de partenariat exceptionnel pour les établissements culturels d'État et de la Ville de Paris avec un dispositif de soutien pouvant les aider dans leur transition vers une reprise complexe, tant en terme organisationnel qu'économique. Elle a ainsi mis à disposition un nombre limité d'ateliers-logements à ces

partenaires pour l'accueil des artistes qu'ils programment, dans des conditions financières forfaitaires préférentielles, à compter de l'été. Plusieurs partenariats ont été conclus dans ce cadre : Festival d'automne, Maison des Métallos, Micadanses, Théâtre Paris-Villette, Théâtre de la Ville.

En 2020, la Cité internationale des arts a également multiplié sa participation à des événements professionnels durant lesquels a été valorisée son expertise concernant la mobilité internationale et la création de programmes de résidence. (annexe p.82)

L'ouverture aux professionnels maintenue et développée

Tout au long de l'année 2020, la promotion du travail des artistes et le rôle de passeur entre résidents et professionnels joué par l'institution ont été poursuivis. Ainsi, des collaborations avec des institutions et des structures ont été mises en œuvre tout au long de l'année, pour soutenir les artistes mais aussi faire connaître leur travail à tous les publics (professionnels, étudiants, jeune public). Quelques exemples :

- Rencontre SACEM : musique à l'image.
La Cité internationale des arts a organisé, en lien avec la SACEM, une journée de rencontre entre une dizaine de cinéastes en résidence à la Cité internationale des arts et des compositeurs de musique à l'Image.
- MOCA, Forum des industries créatives et culturelles africaines.
En lien avec les priorités du projet d'établissement, la Cité a accueilli plusieurs événements du MOCA, Forum des Cultures d'Afrique et des Diasporas en France. Plusieurs résidents de la Cité ont pu intégrer la programmation de l'évènement.
- Balade extraordinaire de L'Onde & Cybèle.
Quatre musiciens résidents ont pu participer, en août 2020, à la *Balade extraordinaire* organisé dans le 18^e arrondissement de la ville de Paris, sur le trajet de la Petite ceinture. Depuis plusieurs années, la structure L'Onde et Cybèle organise ces temps de rencontres artistes/public qui prennent la forme de déambulations poétique et musicale.
- Les résidents intervenant dans les écoles d'art.
En 2020, des liens avec plusieurs écoles d'art ont été développés. Les partenariats noués portent sur plusieurs axes : création d'un programme de résidence dédié, invitation de résidents à intervenir en tant que formateurs, utilisation des bases techniques par les résidents. L'ESAD de Reims a notamment recruté deux résidents dans son corps professoral.
- Projet d'action culturelle initié avec le collègue Raymond Queneau, Paris.
Dans une démarche d'ouverture à de nouveaux publics et de développement d'actions d'éducation artistique et culturelle, la Cité internationale des arts a prévu d'organiser des rencontres entre des résidents et des collégiens. Le projet n'a pas pu aboutir du fait de la crise du COVID 19.

L'information continue et le renforcement du lien et des échanges avec les souscripteurs

Souscripteurs

En 2020, en lien avec la crise sanitaire, la **communication avec les souscripteurs** a été adaptée et amplifiée. Dès début février, une information régulière, via email, a été mise en œuvre, notamment sur les questions sanitaires, les normes d'accueil, et l'accompagnement des résidents mis en œuvre. En plus des messages collectifs, il a fallu apporter des réponses individualisées selon les contextes spécifiques des uns et des autres. La gestion de la crise a ainsi permis d'**accélérer une tendance qui était déjà à l'œuvre depuis ces dernières années.**

Tout au long de la crise les messages qui ont été transmis poursuivaient un triple objectif :

1. Informer de la situation en France ;
2. Rassurer et maintenir le lien tout au long de la crise pour montrer que la Cité se trouve aux côtés des résidents et des souscripteurs ;
3. Transmettre et traduire les règles édictées par les autorités et les consignes qui ont été régulièrement transmises aux résidents.

Un même souci de communication et d'information a été également appliqué aux résidents, particulièrement entre mars et décembre 2020.

115 souscripteurs actifs.

24 souscripteurs absents ou en cours de retrait.

10 souscripteurs dont le droit de proposition est suspendu.

1 souscripteur a choisi un programme de résidence dédié (Ministère de la Culture du Luxembourg).

*Les **souscripteurs actifs** correspondent aux souscripteurs qui exercent leur droit de proposition en transmettant régulièrement des candidatures pour des résidences à la Cité internationale des arts.

Les **souscripteurs absents ou en cours de retrait correspondent aux souscripteurs qui n'exercent plus leur droit de proposition et ne transmettent pas de candidatures pour des résidences à la Cité internationale des arts.

***Les **souscripteurs dont le droit de proposition est suspendu** correspondent aux souscripteurs qui n'exercent plus leur droit de proposition dans l'attente de l'amélioration des conditions de mise en œuvre du partenariat.

À partir du mois de mars 2020, les arrivées de nouveaux résidents se sont brusquement interrompues. De nombreux artistes qui effectuaient leur résidence ont dû regagner précipitamment leur lieu de résidence habituel alors que d'autres artistes étaient bloqués à Paris. L'équipe de la Cité a dû s'adapter rapidement afin de faire preuve de flexibilité pour permettre aux résidents de prolonger ou décaler leur résidence.

L'autre enjeu était de pouvoir anticiper, malgré une situation changeante et une incertitude générale, le taux d'occupation des ateliers-logements, essentiel pour l'équilibre financier de l'institution.

Ainsi une première reprise de l'accueil de résidents a eu lieu en juin 2020, uniquement ouverte aux artistes français ou étrangers présents sur le territoire français.

Pour les autres artistes, une double règle a été posée :

- Les arrivées en résidence des artistes présents dans la zone Schengen seraient possibles dès que l'ouverture des frontières aurait été annoncée ;

- Les arrivées en résidences des artistes présents hors de la zone Schengen seraient possibles à partir du 1^{er} trimestre 2021 au plus tôt et selon l'évolution de la situation.

Dès le 15 juin 2020, un nouveau message évoquait des arrivées à partir de mars 2021 pour les artistes présents hors de la zone Schengen.

La nécessaire adaptation des méthodologies de travail et des procédures de sélection

La crise du COVID 19 a bouleversé les conditions de la mobilité internationale. Face à cette situation, la Cité internationale des arts a adapté ses programmes pour poursuivre sa mission d'accueil et d'accompagnement des créateurs du monde entier. Les commissions de printemps ont été maintenues. En lien avec le contexte et les possibilités d'accueil et de mobilité internationale, le programme CAPSULE a été créé en remplacement des commissions d'automne.

Le maintien de la commission de printemps

Pour la commission de printemps 2020, un appel à candidatures ouvert à des artistes de toutes nationalités, disciplines et sans limite d'âge a été publié du 21 janvier au 1^{er} mars 2020. Les candidats devaient présenter un projet permettant de justifier d'une demande de résidence de 2 à 12 mois. Suite à cet appel, 387 candidatures ont été reçues.

L'équipe de la Cité a souhaité maintenir la tenue des réunions des différents jurys malgré les circonstances exceptionnelles dues à la crise du COVID 19. Du fait des mesures de confinement, les réunions des jurys se sont déroulées pour la première fois via des visio-conférences. Les circonstances exceptionnelles

Les programmes Cité internationale des arts (hors souscripteurs et partenariats)

Une session au **printemps**
2020, en visioconférence :
387 candidatures / 53 lauréats.

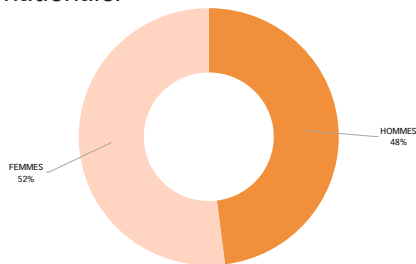
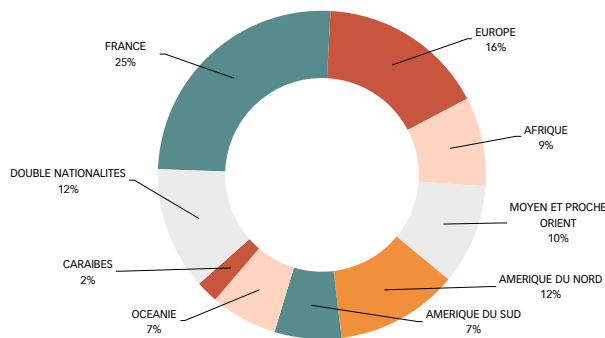
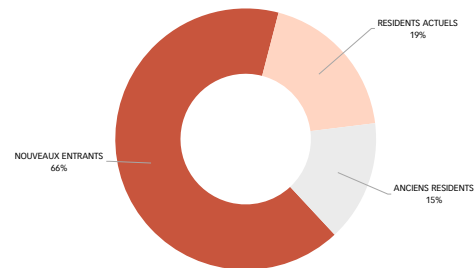
Une session réduite à
l'automne : le **Programme**
Capsule : 102 candidatures /
40 lauréats.

Comparatif
Deux sessions en 2019 et
2018 : 735 candidatures reçues
en 2019 et 749 en 2018.

ont permis de faire évoluer les conditions d'organisation.

En effet, **une présélection a été effectuée** en interne. Puis, les dossiers présélectionnés étaient transmis une dizaine de jours à l'avance et les jurés devaient remplir une grille d'évaluation en amont de la réunion du jury. Cette grille était constituée de plusieurs critères : parcours professionnel, qualité du projet et lien avec le contexte local, auquel s'ajoutait la nécessité de la résidence pour la mise en œuvre du projet.

Pour chaque jury organisé par la Cité internationale des arts, une liste de suppléants est désignée. En 2020, tous les suppléants désignés par les commissions ont pu être accueillis en résidence suite à des désistements de lauréats ou à des non-présentations de candidats par les souscripteurs du fait de l'arrêt de la mobilité internationale.



387
candidatures reçues

53
lauréats

13%
taux de sélection

7.91 mois
durée moyenne
des résidences*

24
nationalités
des lauréats

Commissions
printemps 2020

(annexes n. 83 & 84)

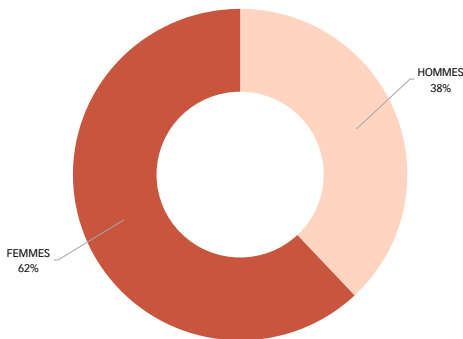
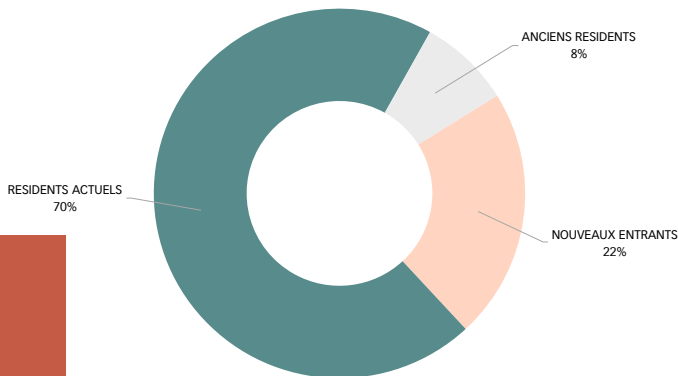
*Durée des résidences :
2 mois à 1 an entre
juillet 2020 et juillet 2021

La création du programme CAPSULE

Pour continuer à accueillir en résidence des artistes, mais aussi pour permettre à certains artistes qui le souhaitent de prolonger leur résidence qui a été impactée par les confinements successifs, la Cité internationale des arts a construit un programme exceptionnel.

Le dispositif CAPSULE proposait ainsi des résidences de trois mois (janvier à mars 2021) à destination d'artistes plasticiens et de musiciens de toutes nationalités résidant en France ou en résidence à la Cité internationale des arts.

Pour cette première édition du programme CAPSULE, 102 candidatures ont été reçues et 59 présélectionnées et examinées en commission. La Cité internationale des arts disposait d'une capacité d'attribution de 40 résidences de trois mois. (annexe p.83)



(annexes p.83 & 84)

**Programme
CAPSULE 2020**

22

nationalités
des lauréats

3 mois

durée des
résidences

39%

taux de sélection

40

lauréats

102

candidatures reçues

L'organisation de présélections

Du fait de l'augmentation importante du nombre de candidatures reçues ces dernières années et afin de s'assurer d'un fonctionnement optimal des jurys, des présélections sont organisées en amont de la tenue des commissions. L'objectif est de présélectionner pour chaque jury 20 à 35 dossiers qui seront transmis aux jurés. La commission de présélection, qui réunit les membres de l'équipe de la Cité internationale des arts, a pour objectif d'identifier les candidatures non éligibles, incomplètes tout en conservant une diversité des profils, des pratiques et des origines géographiques dans les dossiers qui sont transmis aux jurés.

Des jurys professionnels, en constante évolution

En plus des commissions de printemps et du programme CAPSULE, l'équipe de la Cité internationale des arts a organisé des jurys de sélection pour les nouveaux programmes (TRAME, programme Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts, programme Cité internationale des arts & Centre national des arts

plastiques). **Au total ce sont dix jurys qui ont été organisés en 2020.**

La Cité a ainsi développé un savoir-faire dans l'organisation et la constitution des jurys de sélection. Les jurys sont constitués de représentants d'institutions ou de personnalités qualifiées qui font preuve d'une expertise dans les disciplines concernées. La composition des jurys est amenée à évoluer à chaque commission afin de s'adapter aux profils des candidatures reçues et d'enrichir les expertises. Les jurés sont constitués en prenant en compte la parité et la diversité des profils selon plusieurs critères (parcours, générations, lieux de résidence, disciplines d'expertise, nationalités).

Création de nouveaux programmes de résidences en temps de crise : une reconnaissance de l'expertise et du savoir-faire de la Cité

Le contexte hors normes de cette année 2020 a joué un **rôle d'accélérateur en termes organisationnels et d'ingénierie mais aussi concernant la naissance de nouveaux programmes de résidences financées.**

Ainsi, tout au long de l'année, plusieurs nouveaux programmes ont été lancés avec succès grâce au soutien de partenaires qui ont vu en la Cité internationale des arts un opérateur pouvant apporter une réponse aux enjeux posées par la crise du COVID 19, mais aussi un opérateur de référence pour la question de la résidence d'artistes aujourd'hui.

Ces nouveaux programmes mis en œuvre en 2020 permettent à la Cité d'apporter un soutien financier aux résidents ainsi qu'un accompagnement renforcé.

Les nouveaux programmes en chiffres

TRAME 2019/2020

(appel lancé en 2019 pour des résidences initialement prévues en 2020)
431 candidatures / 10 lauréats.

TRAME 2020

141 candidatures / 5 lauréats.

Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts

270 candidatures / 10 lauréats.

Cité internationale des arts & Centre national des arts plastiques

270 candidatures / 10 lauréats.

DAC Guadeloupe

12 candidatures / 2 lauréats.

La création de programmes spécifiques en réponse à la crise et la mise en œuvre d'un accompagnement sur-mesure : Cité & Fondation Daniel et Nina Carasso, Cité & Centre National des arts plastiques (Cnap)

Ces programmes se caractérisent par des conditions d'accueil semblables :

- Un accompagnement artistique et professionnel sur-mesure ;
- La mise à disposition d'un atelier-logement sur le site du Marais ;
- Une bourse de vie mensuelle.

Ces programmes ont permis de tester des dispositifs d'accompagnement spécifique construits sur deux axes forts, le fonctionnement sur le format de promotion et la mise en place de sessions de mentorat.

Une fois par mois, les lauréats de ces programmes bénéficient d'un accompagnement collectif organisé autour de rencontres avec des artistes et des professionnels de la culture selon le format suivant :

Un temps collectif avec l'ensemble des lauréats sur une thématique définie par le mentor. L'objectif est de pouvoir proposer un temps d'échange

Programme Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts

10 artistes de toutes disciplines accueillis à la Cité entre septembre 2020 et février 2021. (annexe p.86)

Programme Cité internationale des arts & Centre national des arts plastiques

5 commissaires d'exposition accueillis à la Cité entre octobre 2020 et mars 2021. (annexe p.87)



collectif qui dépasse la question des disciplines pour évoquer des sujets de réflexion globale. L'objectif de ces temps de rencontre est de créer un espace d'échanges et de discussions, un espace commun.

Les temps d'échanges qui ont été organisés :

Les 7 et 8 octobre 2020 : intervention d'Ayoko Mensah, programmatrice artistique et conseillère au sein du département Afrique du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, sur la thématique « Comment repensons-nous nos stratégies artistiques locales et internationales à la lumière des crises que nous traversons ? ». Avec les promotions des programmes TRAME et « Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts ».

Les 20 et 27 novembre 2020 : Séminaire de Catherine Chevalier, critique d'art, cofondatrice et rédactrice en chef de la revue *May*. Avec les promotions des programmes « Cité internationale des arts & Cnap » et « Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts ».

Le 17 décembre 2020 : Temps d'échange avec Julie Sanerot, Directrice de la production et Adjointe à la programmation artistique 104. Avec les promotions des programmes « Cité internationale des arts & Cnap » et « Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts ».

La création et le déploiement de programmes en lien avec les priorités de l'établissement : TRAME et ONDES

L'action spécifique envers la création francophone

En 2019, la Cité internationale des arts a été désignée pôle de référence de la création francophone par le Ministère de la Culture aux côtés de La Chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon – Centre national des écritures du spectacle et Les Francophonies – Des écritures à la scène à Limoges.

Grâce à ce soutien, la Cité internationale des arts a créé TRAME, un double programme de résidence à destination d'artistes des Outre-mer et d'artistes francophones du monde entier qui souhaitent développer un projet de recherche et de création dans toutes les disciplines à Paris, pendant une durée de trois mois.

La crise sanitaire a bouleversé le calendrier initial.

Dix premiers lauréats ont été sélectionnés début 2020 ; en raison du contexte sanitaire, leurs résidences de trois mois ont été reportées à janvier 2021.

Face à la crise de la COVID-19, la Cité internationale des arts a lancé une édition exceptionnelle du programme TRAME pour l'automne 2020 (octobre à fin décembre 2020), ouvert aux artistes francophones de toutes pratiques et nationalités résidant en France : cinq lauréats ont ainsi été accueillis à la Cité. (annexe p.88)

L'action spécifique envers les Outre-mer

Conformément au projet d'établissement, les efforts se sont concentrés pour développer des programmes à destination d'artistes ultramarins. Des coopérations se sont concrétisées ou poursuivies avec plusieurs Directions des affaires culturelles ou avec des opérateurs.

- Direction des affaires culturelles de Guadeloupe.
- Direction des affaires culturelles de Guyane.
- Direction des affaires culturelles de Mayotte.

- Pôle d'Export de la Musique et des Arts de Nouvelle-Calédonie.

Cet effort s'est poursuivi avec la création et le lancement du programme ONDES à destination d'artistes résidant dans les départements d'Outre-mer (DOM et TOM) qui souhaitent développer un projet de recherche et de création dans toutes les disciplines, à Paris, pendant un trimestre. Il a pu voir le jour grâce au soutien financier du Ministère des Outre-mer.

D'autres partenariats ont été conclus en 2020 et verront le jour en 2021. C'est le cas du programme DAC Martinique et du programme triennal avec la Polynésie qui permettra à quatre artistes polynésiens d'être accueillis chaque année pour des résidences de trois ou quatre mois pendant les trois prochaines années.

Focus sur le programme Cité x DAC Guadeloupe

En 2020, la Cité internationale des arts, avec le soutien de la Direction des affaires culturelles (DAC) de Guadeloupe, a déployé un programme de résidences inédit à destination

des artistes, auteurs ou commissaires d'exposition résidents en Guadeloupe souhaitant développer un projet de recherche et/ou de création dans le champ des arts visuels, du spectacle vivant et des écritures.

Tout au long de la résidence (trois mois), deux artistes bénéficieront d'un accompagnement sur-mesure et de rencontres mensuelles avec des artistes et des professionnels de la culture. Ils bénéficieront également de la vie, des activités et des réseaux de la Cité internationale des arts et de ses 325 résidents de toutes disciplines, de toutes générations et de toutes les nationalités. (annexe p.89)

La mise en œuvre de partenariat d'envergure : Cité x Art Explora

En 2020, la Fondation Art Explora s'est associée de manière durable avec la Cité internationale des arts, en étroite collaboration avec la Ville de Paris, pour co-construire un nouveau programme biannuel de résidences à destination d'artistes et chercheurs du monde entier, sur le site de Montmartre.

Le programme de résidences Art Explora – Cité internationale des arts donne la possibilité à des artistes et des chercheurs de développer un travail de recherche et de création au cœur de Paris, en lien avec la scène artistique et professionnelle française. Il encourage la création sous toutes ses formes, tout en facilitant sa diffusion auprès du plus grand nombre. La médiation auprès de tous les publics, y compris des plus éloignés, et la rencontre avec les artistes seront des axes importants de ce dispositif, en cohérence avec la mission générale d'Art Explora.

Outre le programme de résidences co-construit avec la Cité internationale des arts, Art Explora a investi 1,2 millions d'euros dans la rénovation de dix ateliers afin de pouvoir mettre à disposition huit ateliers-logements et un nouvel espace collectif.

Chaque résident bénéficie de :

- Un atelier-logement sur le site de Montmartre ;
- Une bourse de vie mensuelle ;
- Une aide à la production.

Le premier appel à candidatures pour le programme Cité x Art Explora a été lancé en septembre 2020. La première session de résidences débutera en mars 2021. (annexe p.90)

Finalisation des projets déjà engagés : une nouvelle étape dans le déploiement du projet d'établissement

L'adoption et la transmission du règlement particulier : un nouveau pilier dans la relation aux souscripteurs

Pour mémoire, le 29 janvier 2020, le Conseil d'administration de la Cité internationale des arts approuvait le nouveau règlement particulier qui encadre et précise la relation de la Cité internationale des arts avec ses souscripteurs. Il est le reflet du nouveau projet d'établissement et définit les modalités de fonctionnement de notre institution.

Du fait de la crise sanitaire mondiale et de la nécessité de se concentrer sur les effets de l'arrêt de la mobilité, la transmission du document aux souscripteurs a été repoussée au dernier trimestre 2020.

Transmission du règlement particulier aux souscripteurs

Le règlement particulier a été transmis à **111 souscripteurs** entre les mois d'octobre et de décembre.

83 souscripteurs ont accusé réception, certains après 2 relances, soit un **taux de réponse de 75 %**.

10 suspensions du droit de proposition car ne respecte pas les critères posés dans le règlement particulier et des discussions sont nécessaires.

La transmission du règlement particulier s'est effectuée par e-mail avec un message personnalisé et adapté à chacun des souscripteurs et qui rappelait les points positifs et les améliorations possibles dans la mise en œuvre du partenariat. Ceci a été rendu possible grâce au développement des outils de suivi qui permettent de disposer d'une image précise de la qualité de la relation avec chaque souscripteur, grâce à l'application de critères objectifs.

- Les échanges avec les équipes des souscripteurs doivent être fluides et réguliers.
- Les ateliers-logements doivent être occupés de façon continue.
- La durée d'une résidence à la Cité internationale des arts doit être comprise entre deux et douze mois.
- La Cité internationale des arts souhaite être impliquée dans le processus de sélection des candidats.

En 2020, 28 souscripteurs ont décidé d'associer la Cité à la sélection des futurs résidents (contre 19 en 2019).

- Chaque souscripteur doit transmettre des dossiers complets pour chaque artiste dont la candidature est

proposée pour une résidence à la Cité internationale des arts au minimum trois mois avant la date envisagée de leur arrivée.

- Les souscripteurs sont encouragés à accorder un soutien financier aux artistes qu'ils proposent pour des résidences à la Cité internationale des arts en prenant en charge, le dépôt de garantie, les prestations mensuelles et/ou une bourse de vie et de production.
- Il est également demandé aux souscripteurs de contribuer à l'amélioration globale de l'accueil et des infrastructures de la Cité internationale des arts en s'acquittant d'une dotation annuelle équivalent à 10% maximum du montant annuel des prestations du ou des ateliers-logements pour lesquels il a été effectuée une souscription. Cette dotation sera réservée au financement de l'entretien des parties communes et du maintien des bâtiments.

Lorsque la situation n'est pas satisfaisante et que de trop nombreux critères ne sont pas remplis, la Cité a été contrainte de prononcer une suspension *sine die* du droit de proposition d'artistes pour des résidences à la Cité internationale des arts.

La poursuite de la création de nouveaux programmes dédiés : une attractivité importante malgré la crise

Quelques chiffres

En 2020, dix programmes dédiés concernant 17 résidences ont dû être reportés du fait des obstacles à la mobilité ou du confinement.

- Alliance française du Paraguay (Paraguay).
- Digital lab africa (54 pays africains).
- Direction des affaires culturelles de Mayotte (France).
- ENSA Dijon (France) – Deux résidences.
- Institut français d'Algérie (Algérie).
- Institut français d'Égypte (Égypte).
- La Bourse Shell Art Award (Japon).
- Ministère de la Culture de Colombie (Colombie).
- Pôle d'Export de la Musique et des Arts de Nouvelle-Calédonie (France).
- Taiwan : TAV-VK-CIA (Japon-Taiwan).
- Ukrainian Institute (Ukraine).

La plupart des résidences prévues dans le cadre de ces programmes seront reportées à 2021.

16 programmes dédiés concernant 17 résidences de 2 à 4 mois ont pu être mis en œuvre.

10 programmes dédiés concernant 17 résidences ont dû être reportés.

Depuis 2018, la Cité internationale des arts développe des programmes de résidences dédiés permettant d'initier de nouveaux partenariats stratégiques. Ces programmes s'adressent à des institutions identifiées et prescriptrices, qui souhaitent soutenir les talents de la scène artistique internationale.

Ces programmes sont initiés et mis en œuvre en lien avec des partenaires financeurs. Le format de la résidence (de deux à six mois), le profil de l'artiste et l'accompagnement qui est fourni sont définis conjointement avec le partenaire.

2020 s'annonçait comme une année exceptionnelle pour le développement des programmes de résidences dédiés. Malgré le contexte peu favorable qui a engendré l'annulation ou le report de dix programmes, le nombre de programmes mis en œuvre est resté stable (16 programmes en 2020 contre 18 en 2019).

Les programmes reconduits

- Fondation Culture et diversité (France).
- La Bourse Juan y Pablo de Otaola (Espagne).
- Société des Amis de l'Institut du Monde Arabe (France)

- South Tyrolean Artists Association (Italie).

Les nouveaux programmes dédiés mis en place en 2020 hors report

- BBK Bremen (Allemagne).
- Institut français du Nigéria (Nigéria).
- Institut français du Liban (Liban) / Plan d'urgence et partenariat avec le CNC.
- La Escocesa (Espagne).
- Ministère de la Culture du Luxembourg.

Les partenariats sur le territoire hexagonal

2020 a également été marquée par la poursuite et la structuration des programmes de résidences hors les murs qui permettent à des artistes résidents de la Cité internationale des arts de réaliser un temps de résidences dans un établissement partenaire en France.

- Centre Intermondes à La Rochelle (France).
- Villa Bloch à Poitiers (France).
- La Maison des Auteurs à Limoges (France).

Focus sur un programme de résidence : le Prix Voix d'Afrique en partenariat avec RFI et les éditions Lattès.

Initié par les éditions JC Lattès et RFI, en partenariat avec la Cité internationale des arts, « Voix d'Afriques » est un nouveau prix littéraire destiné à faire émerger les jeunes auteurs et auteures de langue française du continent africain. Un prix pour soutenir et mettre en lumière les nouvelles voix littéraires africaines, des romans reflétant la situation d'un pays, une actualité politique, économique ou sociale ou des textes plus intimistes.

Ce concours d'écriture s'adresse à toute personne majeure et de moins de 30 ans n'ayant jamais été publiée et résidant dans un pays d'Afrique. Plus de 8 000 personnes se sont inscrites sur la plateforme dédiée à la première édition du concours.

Le lauréat 2020 est Yaya Diomandé pour son premier roman *Abobo Marley*. Il a bénéficié d'une résidence de deux mois à la Cité à l'occasion de la sortie en librairie de son roman.



La poursuite du développement des relations avec les milieux professionnels français et internationaux

Les partenariats qui sont développés avec des institutions ou structures françaises ou étrangères permettent d'accueillir pour des temps de résidences variables, co-construits avec la Cité internationale des arts, des artistes de tous horizons.

L'objectif de ces accords est de tisser un réseau dense et diversifié de structures qui permettent à la Cité internationale des arts d'être repérée comme un acteur de premier plan, en terme d'accompagnement des artistes.

Malgré les circonstances défavorables au développement de nouveaux projets, on relève une baisse limitée du nombre de partenariats (21 en 2020 contre 24 en 2019).

En 2020 ce sont 14 partenariats qui ont été mis en œuvre.

- Biennale de São Paulo (Brésil).
- Centre Pompidou (France).
- Centre Wallonie Bruxelles (France).

Quelques chiffres

14 partenariats concernant 16 résidences de 2 à 10 mois ont pu être mis en œuvre.

7 partenariats concernant 4 résidences ont dû être reportés.

1 partenariat a dû être annulé.

- Direction des affaires culturelles de Martinique (France).
- Francophonies en Limousin (France).
- Institut français du Tchad (Tchad).
- École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (France).
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) (France).
- Columbia University: Institute of ideas and imagination (France).
- Compagnie Orian Théâtre Dance (France).
- Ircam (France).
- Paritana (Madagascar).
- Périphérie (France).

En 2020, sept partenariats ont dû être reportés et un partenariat a été annulé :

- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) (France).
- Forum des Images (France).
- Institut français d'Égypte (Égypte).
- La ferme Godier (France).
- Palais de Tokyo (France).
- Picto Foundation (France).
- Tashkeel foundation (Emirats Arabes Unis) – Institut français des Emirats Arabes Unis.

Un pôle accueil doté de nouvelles perspectives

Un pôle en voie de réorganisation

À la faveur du départ à la retraite de l'adjoint à la responsable de l'accueil, au début de l'année 2020, une réflexion autour de la réorganisation du service d'accueil a été lancée, en lien avec une volonté affirmée d'améliorer l'accueil des résidents à la Cité internationale des arts.

Après concertation et échanges constants, il a été décidé dans cette optique de :

- Proposer à deux agents d'occuper un poste redéfini d'adjoint auprès de la responsable de pôle ;
- Deux reconductions d'agents de sécurité ;
- Ouvrir un recrutement en décembre 2020 pour un poste de chargé de mission Accueil (CDD d'un an), rattaché au pôle programmes de résidences, pour permettre de mener une réflexion, en lien constant avec la responsable de pôle accueil et du responsable du service des résidences, sur la modernisation du service autour des enjeux de l'accueil des résidents, de son amélioration et surtout de son accompagnement.

L'hospitalité et l'accueil en temps de confinement : le savoir-faire de la Cité internationale des arts mis en lumière.

Suite aux annonces de mars 2020, 96 départs anticipés ont eu lieu entre le 14 mars et le 31 mars 2020, répartis sur les deux sites Marais et Montmartre.

135 résidents étaient présents à la Cité internationale des arts lorsque le premier confinement est entré en vigueur le 17 mars 2020, 120 au mois de mai à la veille du déconfinement.

Dans ce contexte inédit, il a fallu, collectivement et en lien étroit avec le pôle programmes de résidences :

- Mettre en place des plans d'action et s'adapter très rapidement à des demandes individuelles de la part de résidents et cela dans des délais extrêmement restreints.
- Mettre un place une coordination pour faciliter les remontées d'informations en lien avec :
 - Le remboursement des Dépôts de garantie ;
 - Le paiement des prestations pour les artistes présents ;



- Les prolongations liées à l'impossibilité de déplacement et la fermeture des frontières ;
 - Les départs anticipés ;
 - La mise à jour du logiciel de planning AD-Présence.
-
- Mettre en place des consignes précises et un corpus de règles et de protocoles pour la sécurité de tous, qui ont été modifiées à chaque nouvelle annonce gouvernementale.

Il a fallu gérer également **49 ateliers-logements aux statuts particuliers** :

- 32 ateliers-logements immobilisés : les résidents avaient quitté la Cité pour y retourner une fois la période de confinement terminée ;
- 17 ateliers-logements immobilisés : les résidents avaient quitté la Cité définitivement, mais dans la précipitation du départ avant la fermeture des frontières n'avaient pas pu vider leur atelier de leurs effets personnels.

La poursuite de l'amélioration des conditions matérielles d'accueil

Elle passe tout d'abord par la poursuite de la campagne de rénovation des ateliers-logements.

Suite à la transmission du règlement particulier qui mentionne l'importance de la rénovation des ateliers-logements, 25 demandes de devis ont été reçues.

Chaque demande a fait l'objet d'une transmission d'un devis adapté selon le type d'atelier-logement concerné sur la base de l'actuel marché public qui encadre les rénovations et qui doit être renouvelé à l'été 2021 pour une période de deux ans.

L'attention portée au bon accueil des résidents s'est traduite par d'autres actions d'amélioration de la vie quotidienne des résidents.

Par exemple, sur le site de Montmartre, pour la sécurité :

- Pendant tout le mois de mars 2020, pour renforcer la sécurité du site, il a été fait appel à une société de gardiennage, la société « Guardian » avec la présence sur le site de Montmartre, d'un gardien accompagné de son chien, deux fois par semaine, de 21h à 3h, ainsi qu'une permanence de

Site du Marais

15 ateliers-logements ont été intégralement rénovés en 2020, 4 par les équipes en interne et 11 par des entreprises extérieures.

5 ateliers-logements ont par ailleurs été intégralement repeints.

- Le Corridor et les salles d'exposition ont été repeints.
- Mise en peinture des studios de répétition 1 et 5.
- Création d'un office dans les salles d'exposition en rdc.

Site de Montmartre

8 ateliers-logements rénovés et création d'un espace de convivialité dans le cadre du partenariat avec la Fondation Art Explora.

4 ateliers de travail équipés dans la Villa Radet.

■ Agrandissement de la buanderie du site de Montmartre.

19h/24h assurée par un agent de sécurité de la Cité, pour une meilleure sécurité et empêcher les intrusions.

- Enfin un dialogue constant a été mis en œuvre entre la Direction des Affaires Culturelles (DAC) / Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) / Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris pour améliorer la sécurité du site de Montmartre.



Site de Montmartre de la Cité internationale des arts
© Maurine Tric

Programmation culturelle

Dans un contexte difficile, où les artistes de toutes nationalités et disciplines se sont retrouvés à deux reprises confinés à la Cité internationale des arts, l'équipe a poursuivi son engagement pour la création et l'accompagnement des résidents autant dans leurs démarches administratives rendues parfois complexes que dans la poursuite de leurs recherches et projets de résidence.

Les deux confinements ont occasionné des comportements différents. Lors du premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), certains artistes ont dû dépasser un état de « sidération », cette situation ayant entraîné un arrêt brutal de leurs projets en cours, voire un état de « paralysie » ; d'autres ont immédiatement réorienté leurs projets de

résidence et souhaité développer de nouveaux projets, souvent collaboratifs – bien que forcément distanciels.

Le service de la programmation culturelle, en coordination avec celui de la communication, a immédiatement souhaité accompagner les résidents et le développement de leurs projets à travers un programme numérique bénéficiant du soutien de la Fondation Antoine de Galbert et intitulé *Work in Progress (Everyday)* leur offrant une visibilité régulière, tout au long du confinement. Une attention partagée entre la scène française et les artistes internationaux en préservant les axes forts du projet d'établissement a caractérisé la programmation en 2020.

Une programmation repensée et transformée par deux confinements, ouverte aux formats numériques

Avec la présence de 135 artistes sur les deux sites du Marais et de Montmartre, le premier confinement nous a amenés à repenser la programmation culturelle.

Certains projets initialement programmés dans les espaces de la Cité ont été adaptés pour une diffusion numérique. D'autres sont nés de cette situation inédite, avec le programme numérique *Work in Progress (Everyday)*.

Le programme *Work in Progress (Everyday)*

Le programme *Work in Progress (Everyday)* a valorisé, tout au long des deux confinements, la diversité de la création telle qu'elle se vit à la Cité internationale des arts : pluridisciplinaire et souvent collaborative.

Ainsi, par exemple, le projet *Safe Place, un endroit de confiance*, conçu par **Frédéric Nauczyciel** (France – artiste associé de la Cité internationale des arts), restitution d’une réflexion associant différents projets développés par l’artiste et initialement conçu pour une présentation dans la Petite Galerie, a été publié au début du premier confinement sous la forme d’un récit sonore.

L’exposition *Journal de bord d’une artiste en errance* de **Geneviève Alaguiry** (France, La Réunion – Commissions arts visuels), commissariat de Sonia Recasens, a également été adaptée pour une diffusion numérique.

Les musiciens ont été invités à y participer avec des enregistrements live et sans public, dans leurs ateliers ou dans l’Auditorium (**Aïda Nosrat et Babak Amir Mobasher**, Iran / **Thokozani**, Afrique du Sud / **Jehyna Sahyeir Celestin**, Haïti / **Youmna Saba**, Liban / **Christine Zayed**, Palestine / **Symo Reyn**, France et **Pauline Drand**, France) ou retransmission d’enregistrements et concerts récents (**Ymelda Marie-Louise**, France, Martinique).

Le compositeur et pianiste japonais **Koki Nakano** a

présenté une performance, *Pre-Choreographed* lors du premier confinement et la sortie de son nouveau single *Birth Canal*, lors du second, en novembre 2020.

La danse a été représentée via la retransmission du spectacle *De quoi sommes-nous faits ?!* conçu par **Andréya Ouamba** (Congo-Sénégal-France) et deux projets collaboratifs :

- La performance *Avigdor in the House* proposée en direct via les plateformes de diffusion numérique par le chorégraphe israélien en résidence **Uri Shafir**, avec des danseurs confinés en Israël, en Allemagne, en Grèce et en France dont **Nina Berclaz**, résidente à la Cité (France).
- La performance de **Nina Traub** (Israël), filmée par le vidéaste résident **Lukas Zerbst** (Allemagne) sur une musique originale de **Koki Nakano** (Japon).

Ces projets ont fait écho à la situation d’enfermement du confinement, tout comme le projet collaboratif *You open a box...*, performances proposées par les artistes

germanophones en résidence à la Cité internationale des arts au printemps 2020, ayant pour habitude, avant le confinement, de se réunir régulièrement autour de dîners et échanges informels. Une série de performances s'est développée autour d'une boîte de bouquiniste, transformée en espace d'exposition partagé. Ce projet a réuni **Gin Bahc** (Allemagne), **Claudia Barcheri** (Italie), **Hannah Cooke** (Allemagne), **Immo Eyser** et **Pablo Garretón** (Chili), **HyunJin Kim** (Corée du Sud), **Vera Kox** (Allemagne), **Philipp Lange**, **Dominik Rinnhofer**, **Jakub Simcik** (Suède), **Katinka Theis** (Allemagne) et **Lukas Zerbst** (Allemagne).

Work in Progress (Everyday) a également mis en valeur les écritures francophones ultramarines et africaines avec la participation des auteurs **Françoise Dô** (Martinique) et **Vhan Olsen Dombo** (Congo) avec deux textes inédits écrits pendant le premier confinement.

Jeanne Diama (Mali), **Gaëlle Bien-Aimé** (Haïti) et **Guy Regis Jr.** (Haïti) ont lu des extraits de leurs textes en cours de finalisation lors de leurs résidences successives aux Francophonies-des écritures à la scène à Limoges,

puis à la Cité internationale des arts (partenariat du Pôle francophone).

Jean d'Amérique (Haïti) a lu un extrait de son dernier texte, *Cathédrale des Cochons*, finaliste du Prix RFI-Théâtre 2019 et lauréat du Prix Jean Jacques Lerrant des Journées de Lyon des Auteurs de théâtre, en 2020.

Les artistes **Line Pillet**, **Diane de Moor** (Belgique) et **Romuald Jandolo** (France) ont réalisé des vidéos pour *Work in Progress (Everyday)*.

Shatha Al-Deghady, plasticienne égyptienne, a invité les artistes en résidence à réaliser chacun une vidéo d'une heure de leur confinement, qui ont été retransmises en direct le 31 mars 2020 (projet *The act of Touch*).

Ce programme a aussi permis de poursuivre, sous un format différent, les conversations entre artistes et artistes et commissaires : ainsi **Christin Berg** (Allemagne) et **Clara Jo** (Allemagne), **Lukas Zerbst** (Allemagne) et la commissaire palestinienne **Reem Shadid** alors basée

entre les Emirats Arabes Unis et Londres.

Entre mi-avril et début mai 2020, cinq interviews numériques entre artistes et commissaires, regroupées sous le titre *Side to Side* ont été publiées en partenariat avec l'association c-e-a (association française des commissaires d'exposition) : **Christina Chirouze** avec **Rosa Maria Unda Souki** (Brésil), **Claire Luna** avec **Bianca Argimon** (Espagne), **Arlène Berceiot Courtin** avec **Jean-Charles de Quillacq** (France), **Valentine Umansky** avec **Cheikh Ndiaye** (Sénégal) et **Aurélie Faure** avec **Valérian Goalec** (France).

Dès l'annonce du second confinement, le programme a été relancé, en proposant aux commissaires – dont la plupart cette fois-ci étaient en résidence via le programme financé par le Cnap ou les commissions de la Cité – de réfléchir à de nouveaux formats, toujours destinés à une diffusion numérique. Ainsi, la commissaire italienne **Elena Cardin** a développé un projet vidéo avec la vidéaste **Mona Varichon** (France) et le danseur **Nicolas Faubert** (France) de même que la commissaire **Asli Seven** (Turquie) avec la plasticienne française **Julie Ramage** ou encore **Claire Luna** (Pérou-France) avec **Zohreh Zavareh** (Iran).



Dialogues artistes
x commissaires

en ligne

**Side to Side –
Dialogues entre
artistes et
commissaires**

Radio Commons

Cité internationale des arts x Relais Culture Europe

Le partenariat initié fin 2019 entre Relais Culture Europe et la Cité internationale des arts autour d'un projet d'exposition prévu pour l'automne 2020, a été entièrement repensé suite au premier confinement du printemps et réorienté sur un projet de web-radio intitulé *Par où commencer ?* diffusé du 19 septembre au 19 octobre 2020.

À travers plusieurs formats, *Par où commencer ?* a proposé des conversations, des explorations de nouvelles pratiques culturelles, audiovisuelles et artistiques entre différents acteurs européens.

Des artistes en résidence ont été associés à ce vaste projet d'émissions dans le cycle *Exploration – Pratiques génératives* :

- **Julie Ramage** (France) avec le projet de recherche-crédation *Ghostmarkets* développé dans des centres de détention depuis 2019, prenant comme point de départ l'interdiction de la monnaie dans l'espace

carcéral, en conversation avec Clelia Bartoli, juriste, enseignante-chercheuse au département de droit de l'Université de Palerme.

- Une interview de **Frédéric Nauczyciel** (France) sur le projet des *Safe Places*, documents sonores réalisés dans différents espaces dont la Cité internationale des arts.
- Une conversation entre l'artiste **Ranti Bam** (Nigeria-Grande-Bretagne) et Çiğdem Kaya, artiste et designer basée à Istanbul, Turquie.

Dans le cadre de la dernière série intitulée *Circuler. Habiter*, un débat a été organisé avec la participation de Bénédicte Alliot (directrice générale de la Cité internationale des arts), autour de la question *Construire une Europe créative*.

Ont été également invités Jelena Petrović (curatrice), Renata Salecl (philosophe), Shelly de Vito (co-fondatrice des Moulins de Paillard) et Juan Sandoval (directeur des programmes de résidences Unidee, Cittadellarte, Fondazione Pistoletto).

Le MOCA, 5^e Forum des Cultures d'Afrique et Diasporas

L'ouverture du MOCA, rendez-vous qui rassemble chaque année les créateurs, les entrepreneurs de la culture et les décideurs (politiques et économiques) autour des enjeux, des opportunités et des innovations de leur secteur, initialement prévu à la Cité internationale des arts, le 2 novembre 2020, a été transposée en version numérique, avec plusieurs rencontres sur les thèmes : *Créer et innover en temps de crise, Entreprendre au féminin, S'engager durablement dans les filières de la culture.*

Tous les autres événements programmés dans différents espaces de la Cité internationale des arts, sur la durée de cette 5^e édition (jusqu'au 8 novembre 2020), ont été transformés en événements numériques.

Les temps forts

Les Traversées du Marais 2020

Samedi 5 septembre, de 16h à 19h

La Cité internationale des arts est partenaire de ce festival organisé par le réseau Marais Culture + depuis 2017.

La programmation de cette édition 2020 a marqué la réouverture des espaces au public, après le confinement du printemps. Sous le thème général *Intimités*, elle s'est construite avec un parcours de la Cour intérieure de la Cité jusqu'à la Petite Galerie, présentant les projets de trois artistes en résidence : **Romuald Jandolo** (France), **Frédéric Nauczyciel** (France) et **Jade de Rooster** (France).

Installation de Romuald Jandolo dans la cour et exposition de Frédéric Nauczyciel dans la Galerie – Septembre 2020
© DR



Dialogues Afriques

Performer le politique en Afrique et dans les diasporas

Ce séminaire proposé par Christine Douxami, Sarah Fila-Bakabadio, Katja Gentric, Dominique Malaquais et Julie Peghini (avec le soutien de l'École Universitaire de Recherche ArTeC et une aide de l'Etat de l'Agence Nationale de Recherche au titre du programme d'investissements d'avenir), initié en novembre 2019, s'est poursuivi en 2020.

Si les séances programmées entre mars et début juin ont été annulées dû au premier confinement, à l'automne 2020, lors du second confinement, des séances en visioconférence ont été mises en place.

Elles ont ouvert la programmation de la Cité internationale des arts dans le cadre de la Saison Africa 2020 et les rencontres se poursuivront jusqu'en septembre 2021.

Performance d'Andréya Ouamba au CND pour CANAL – Janvier 2020
© Maurine Tric



La valorisation des pratiques artistiques des résidents et les restitutions de projets de résidence

La Cité internationale des arts est un lieu d'expérimentation et de pratiques artistiques variées. La programmation qui a pu se tenir en présentiel, en 2020, a reflété cette diversité.

Danse

En Hors les Murs, la Cité internationale des arts a participé à *CANAL*, qui s'est tenu les 30 et 31 janvier 2020 au CND (Pantin).

Pendant deux jours, afin d'établir des liens entre artistes et programmeurs, les 14 studios du CND ont été investis par 17 institutions culturelles, dont la Cité internationale des arts qui a présenté quatre danseurs en résidence : **Zoé Schreckenber** (Allemagne), **Nina Berclaz** (France), **Salim Mzé Hamadi Moissi** (Comores) et **Andréya Ouamba** (Congo).



Musique

Neuf concerts ont pu être organisés avec 11 artistes résidents qui ont accueilli 970 spectateurs soit une moyenne de 107 spectateurs par concert.

Parmi ceux-ci, la création francophone a été mise à l'honneur avec le chanteur **Pinas Alcera** (Haïti). Le concert de la compositrice-interprète tunisienne **Baadia Bouhrizi** a été organisé dans le cadre du festival Arabofolies, en

partenariat avec l'Institut du Monde Arabe. Le programme de résidences du CNSMD de Paris a été valorisé avec les concerts du compositeur **Fernando Palomeque** (Pologne-Argentine) et de la pianiste **Jiwon Jang** (France).

Rencontres-débats

Trois rencontres ont pu être organisées (125 spectateurs) avec :

- **Ana Kiffer** (écrivaine et professeur à la PUC-Rio de Janeiro / Brésil), Jacques Leenhardt, Directeur d'études à l'EHESS et Sylvie Glissant, sur la pensée d'Edouard Glissant et sa réception dans le Brésil actuel.
- **Frédéric Nauczyciel** (France), artiste associé à la Cité internationale des arts a échangé avec Anne-Lise

Dehée sur des projets engagés dans des pratiques du care.

- **Gaspar Willman** (France). En partenariat avec le Frac Aquitaine, une présentation de vidéos dont l'une produite post-confinement dans le cadre de *l'été culturel du Frac Aquitaine*, a été suivie d'une discussion avec la commissaire Katia Porro.

Projections

Deux soirées consacrées au film documentaire ont rassemblé 100 spectateurs :

- *Qu'ils partent tous* de Sara Nacer, en présence de la réalisatrice, suivi d'une discussion avec la réalisatrice algérienne en résidence **Layla Aoudj**.
- *Snowbirds* et *King Lajoie* de **Joannie Lafrenière** (réalisatrice / Canada) et **Sophie B. Sylvestre** (monteuse), en partenariat avec Périphérie.

Performances et lecture

Trois événements ont accueilli 130 spectateurs :

- *NEV (Nègres en Vente) ou entendre les voix de la traversée*, une création de **Guy Regis Jr** (Haïti) & Hélène Lacroix (France), visant à redonner vie et corps aux inconnus ayant subi le commerce triangulaire sur l'île de Saint Domingue. Cette performance a été programmée dans le cadre d'*un Été particulier* de la Ville de Paris.
- **Odile Pedro Leal** (France–Guyane) a présenté une lecture de l'adaptation théâtrale du recueil de poésie

Femmes des terres brûlées de Marie-Célie Agnant, sur laquelle elle a travaillé pendant sa résidence.

- **Mauricio Límon de León** (Mexique) a présenté la performance *Empowering Innuendos* en post-résidence, en partenariat avec l'Institut Culturel du Mexique. Sur le format d'une édition spéciale, cette performance met en scène l'importance de l'art dans la pratique sociale. Elle a été réalisée avec la participation des artistes en résidence **Sasha Amaya** (Canada) et **Dardan Shabani** (Suisse).

Expositions

Cinq expositions ont pu être organisées, quatre dans la Petite Galerie et une dans le Corridor.

- Du 17 au 30 janvier : exposition de la 2^e édition de la Publication d'Art Non-linéaire : *PAN II - RECOGNITION*, fondée par **Alizée Gazeau** (France), aux côtés de Quentin Dauvergne et Livia Parmantier, conçue comme un espace de rencontre entre théoriciens, artistes, scientifiques et auteurs.
- Du 7 au 29 février : *Le contour de tes rêves* de **Ittah Yoda** (France / Japon). L'installation présentée dans la Petite Galerie par le duo d'artistes Virgile Ittah et Kai Yoda a constitué une étape de leur travail et recherches autour de l'inconscient et ses nouvelles formes de représentations, réelles et virtuelles. Loïc le Gall, directeur de Passerelle Centre d'art contemporain, a été associé au projet.
- Du 22 septembre au 11 octobre : carte blanche à **Valérien Goalec** (France) avec le projet *Salon*, trois temps d'exposition-installation avec des invitations de différents intervenants à venir collaborer, chaque présentation « recouvrant » la précédente. En parallèle, des rencontres ont été organisées autour de la présentation du projet d'édition réalisé par Valérien Goalec durant sa résidence, avec les Editions Théophile's Papers en présence de leur fondateur Théophile Calot et du graphiste Alexis Jacob. Ainsi qu'une conversation entre l'artiste et Piero Bisello, directeur éditorial de Conceptual Fine Arts, plateforme d'écriture sur l'art en ligne.
- Du 22 octobre au 18 décembre : *Commencements* de **Rosa Maria Unda Souki** (Brésil-France), commissariat d'Anaël Pigeat. Cette exposition a présenté une série d'œuvres représentatives des recherches de l'artiste et du développement de plusieurs séries, en référence à des maisons d'écrivains comme Federico Garcia Lorca ou Frida Kahlo, jusqu'au développement d'un roman graphique, projet de résidence de l'artiste à la Cité internationale des arts (édition prévue en 2021 chez Zulma Editions). L'exposition a été prolongée jusqu'à mi-décembre en raison du second confinement.

- Du 7 au 29 février, **Javkhan Ariunbold** et **Jörg Kratz** (Allemagne) ont réalisé *Cadence*, une installation in-situ dans le Corridor, utilisant la perspective de l'espace avec des références au mouvement architectural du bâtiment de la Cité internationale des arts.



Le projet de l'artiste plasticienne **Ranti Bam** (Nigeria–Grande Bretagne), *Making a Connection*, basé sur les propriétés narratives et thérapeutiques de l'argile pour éveiller la créativité et les échanges, a fait l'objet d'un accompagnement spécifique.

Entre septembre et octobre 2020, Ranti Bam a organisé quatre sessions de pratique de la céramique pour un groupe de femmes afro-descendantes grâce à la mise en relation avec l'association URACA-Basiliade, qui intervient localement auprès des communautés d'origine africaine dans le 18^e arrondissement. Une restitution du projet a été présentée les 24 et 25 octobre à l'Echo-Musée, proche des locaux d'URACA. Ce projet a bénéficié du concours d'Estelle Onema (Centre des cultures d'Afrique), en tant que médiatrice et interprète et a été rendu possible grâce à l'aide apportée par la Fondation Antoine de Galbert.

Les Portes ouvertes

La pandémie n'a pas permis d'organiser des événements festifs tels que ceux qui ont pu l'être, les années précédentes, associant des journées de Portes ouvertes d'ateliers à une programmation festive, dans les espaces extérieurs de la Cité internationale des arts, sur le Marais ou à Montmartre.

À la sortie du premier confinement, des portes ouvertes d'ateliers ciblant des invitations professionnelles ont cependant pu être organisées sur le site de Montmartre, tandis que dans le Marais les portes ouvertes s'organisaient de manière spontanée.

Communication

Dans le contexte bouleversé de 2020, la communication de la Cité a évolué en adaptant et inventant de nouveaux outils pour valoriser les partenariats ainsi que les parcours et projets des artistes en résidence.

Au cœur de la résidence, les artistes au premier plan : *Work in Progress (Everyday)*

Dès les premiers jours du confinement national en mars, et en réponse à celui de novembre 2020, le service de communication de la Cité internationale des arts laisse place à la création artistique sous toutes ses formes et tous les jours à travers la série *Work in Progress (Everyday)*.

Quelques chiffres

28 005

Abonnés Facebook (+7%).

3 740

Abonnés Twitter (+9%).

10 134

Abonnés Instagram (+52%).

100 611

Utilisateurs sur site internet.

20 134

Abonnés Newsletter (+17%).

La newsletter/infoclette est l'un des médiums principaux de la communication de la Cité. En effet, avec plus de 20 000 inscrits, elle bénéficie toujours en 2020 d'un très bon taux d'ouverture de 31,28 % en moyenne.

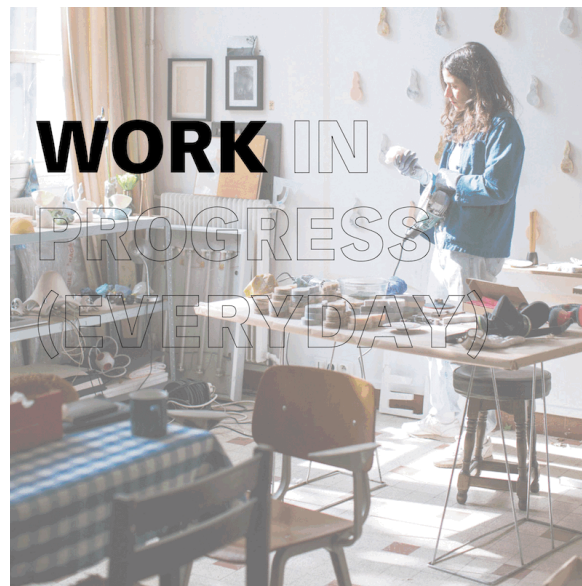
La newsletter se décline également en version hebdomadaire à destination des artistes en résidence : rendez-vous de la programmation culturelle à venir, informations essentielles sur la résidence, invitations partenaires et appels à candidatures.

Work in progress (Everyday) regroupait une multitude de formats – live depuis les ateliers, retour d'expériences, diffusion de captation d'événements passés ou en direct, discussions vidéo, enregistrements sonores, etc. Sa réalisation était assurée par le service de communication en interne.

Ce nouvel outil numérique a ainsi permis de poursuivre la valorisation des propositions des artistes en résidence, ou d'anciens artistes résidents à l'instar d'Alain Fleischer, artiste et directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains.

En 2020, ce sont donc plus de **62 rendez-vous** qui seront partagés sur le site internet de la Cité internationale des arts, sur une page actualisée quotidiennement par le service de communication. Cette série multi-formats est également adaptée pour une lecture sur les réseaux sociaux de la fondation : Facebook, Instagram et Twitter.

La série *Work in Progress (Everyday)* a également été partagée dans la presse à travers plusieurs prises de parole de la direction de la fondation (Newstank Culture, L'Hebdo du Quotidien de l'art, Transartist).



Des carnets évolutifs

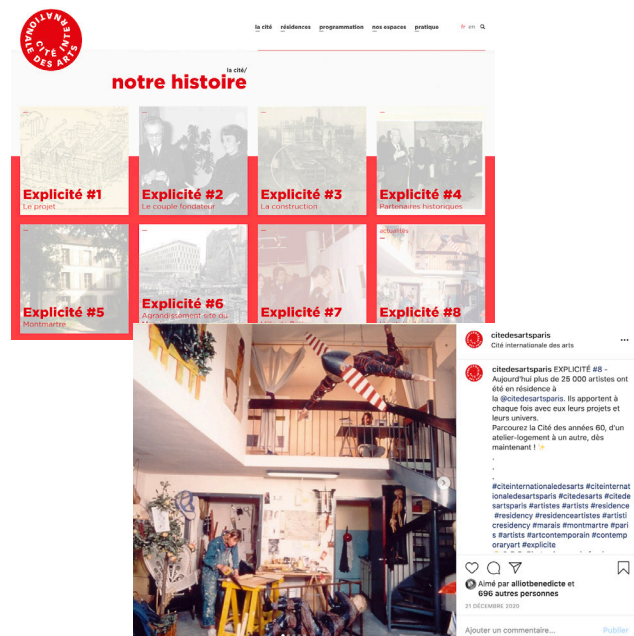
Explicité

À travers certaines archives conservées par la fondation depuis les années 60 est né *Explicité*, qui marque le début d'une mise en récit des 55 années d'existence de la Cité.

Cette mini-série imagée est diffusée sur l'ensemble des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn) et sur le site internet de la fondation à travers la rubrique « Notre histoire ».

En huit épisodes chronologiques publiés sur toute l'année 2020, la série *Explicité* revient sur des temps forts de la fondation grâce à des images inédites issues du fonds d'archives.

Les publications *Explicité* font partie de celles ayant le mieux fonctionné sur les réseaux sociaux de la fondation en 2020, avec un fort taux d'engagement de la part des abonnés.



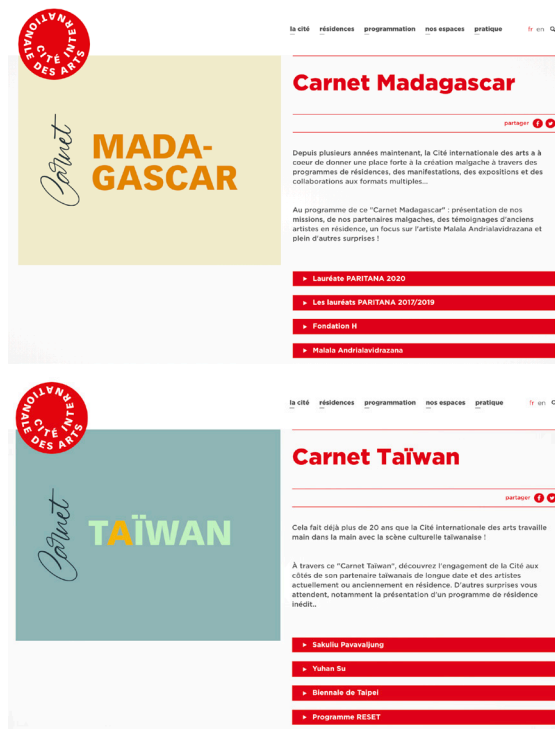
Capture écran du site internet, rubrique « Notre histoire »
 Capture écran *Explicité* 8 sur Instagram

Des carnets thématiques

Deux carnets thématiques ont été proposés en juillet et août 2020 ; ils permettaient de poursuivre l'animation de la communauté de la Cité internationale des arts sur les réseaux sociaux pendant la période estivale.

Structurés en quatre semaines chacun et diffusés sur le site internet, les réseaux sociaux et les newsletters de la Cité internationale des arts, le contenu de ces derniers s'est construit autour de l'accompagnement multiple que la fondation offre à un artiste lors de sa résidence et après cette dernière.

Ils proposaient des focus sur des scènes artistiques contemporaines internationales contrastées : Madagascar, un espace artistique qui n'était pas représenté il y a encore quelques années à la Cité, et Taïwan, partenaire historique de la fondation dont les 20 ans de collaboration étaient célébrés en 2020.



Capture écran du site internet, page *Carnet Madagascar*
 Capture écran du site internet, page *Carnet Taïwan*

Une diversification des outils

Instagram

La stratégie de communication sur Instagram a été, en 2020, totalement repensée et adaptée suite à une analyse des pratiques l'année précédente.

Grâce à un travail attentif sur l'éditorialisation et une utilisation adaptée de la fonction « story », la Cité internationale des arts a pu, le 17 décembre 2020, atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé : 10 000 abonnés.

La vidéo

En 2020, le service de communication développe une série de vidéos dont la captation et le montage se font principalement en interne et avec l'appui des artistes impliqués.

Jusqu'ici utilisé uniquement pour des captations d'événements dans l'Auditorium à destination des

archives vidéo de la fondation, le format vidéo se multiplie et vient marquer la communication de la fondation (interview d'artistes, cycles de rencontres : *La biennale di Venezia à la Cité*, *Dialogues Afriques*, présentations de projet en ligne à l'instar de la série *Side to Side*).

Espaces & événementiel

En écho à sa mission principale d'accueil d'artistes en résidence, la Cité internationale des arts exploite des espaces mixtes de création, de pratique, de répétition et de diffusion avec plusieurs objectifs :

- **Créer une offre adaptée** au projet de résidence ;
- **S'adapter aux nouveaux usages et pratiques** ;
- **Faire connaître** les espaces et **accueillir** de nouveaux publics ;
- **Développer et diversifier** les ressources propres.

Sur ses deux sites complémentaires, le site du Marais et le site de Montmartre, l'ensemble de ces activités vise à créer **des passerelles** entre **les disciplines, les niveaux de pratiques et les publics** (amateurs, semi-professionnels et professionnels). Ces lieux d'échanges et de rencontres participent du **principe d'hospitalité** et s'ouvrent à un public de proximité.

Les espaces

- 1** Auditorium de 128 places.
- 8** Studios de répétition
dont 1 studio de danse (100 m²), 7 studios mixtes de 12 à 70 m² (musique, théâtre, performance, workshop).
- 2** Ateliers collectifs de gravure et sérigraphie.
- 1** Salle de cuisson (four à céramique).
- 45** pianos
dont 1 appartenant à un souscripteur, et 1 orgue.
- Les espaces sollicités dans le cadre de l'installation d'annexes de tournage (parking, locaux de la galerie marchande, cours intérieures).
- La Villa Radet (Site Montmartre).

L'année 2020 fut celle de la réorganisation de nos modalités d'accueil pour tenir compte d'un **contexte sanitaire et juridique mouvant**. L'élaboration d'un **protocole exigeant** a permis une poursuite optimale des pratiques artistiques et activités dans nos espaces.

Dans un contexte inédit, la Cité internationale des arts a mobilisé de nouveaux outils pour réorganiser ses pratiques au sein des différents espaces et mieux les faire connaître, tout en s'appuyant sur les outils numériques développés en 2019 et pleinement opérationnels en 2020.

- Numérisation de l'ensemble des inscriptions : ateliers collectifs, four à céramique, cours de français, studios de répétition et Auditorium avec un planning numérique et partagé.
- Refonte de la page internet de présentation des studios de répétition.
- Nouvelle utilisation de la Galerie : accueil d'une centaine d'élèves de l'incubateur des Politiques publiques de Sciences Po Paris sur cinq sessions de janvier à mars 2020. Ce programme pédagogique

innovant met en relation des groupes de quatre/six étudiants avec un partenaire souhaitant bénéficier d'une réponse opérationnelle à une problématique rencontrée (le format initial de janvier à mai 2020 a été repensé avec l'ensemble des séances en distanciel à partir de mars 2020).

- Enquêtes de satisfaction sur les cours de français et l'utilisation de l'atelier de gravure pour poursuivre le rééquipement et les améliorations de nos prestations.
- Animation d'un stand de présentation des espaces de répétition et des pratiques artistiques semi-professionnelles et amateurs au Forum des associations de Paris Centre (Samedi 5 septembre 2020).

Pour répondre plus spécifiquement au contexte sanitaire :

- Ouverture d'un nouvel espace de pratique temporaire dans la Galerie, adapté au contexte.
- Une tarification adaptée : réduction tarifaire de 50% sur l'ensemble des forfaits résidents (novembre et décembre 2020), un forfait à la semaine des ateliers collectifs pour les résidents, tarif réduit spécifique

- pour les compagnies de danse et les chorégraphes.
- Des horaires aménagés : mise à disposition individuelle des studios pour les résidents en mai et juin 2020.
- Série de captations en décembre 2020 pour palier la fermeture au public de l'Auditorium.

L'accueil de projets : partenariats et mises à disposition

La Cité internationale des arts valorise ses espaces et y accueille des projets extérieurs dans l'Auditorium, met à disposition des espaces de répétition auprès des artistes en résidence ou associés pour des formats longs de travail et travaille en réseau avec des établissements partenaires.

Quelques exemples de ces projets en partenariat :

Travail en réseau avec des établissements partenaires

- Atelier des artistes en exil.
Accueil de l'école de français en janvier et février 2020. Après avoir répondu

favorablement à cette demande d'hébergement temporaire en 2019, le format a été prolongé en 2020 dans la perspective de la continuité pédagogique de l'enseignement de la langue française écrite et orale. Les formations sont dispensées par une équipe pluridisciplinaire (formateurs F.L.E, acteurs, philosophe, orthophoniste, écrivain) et sont destinées à des artistes en exil.

- Théâtre ouvert, mars 2020.
Répétition et travail de préparation des comédiens autour de la pièce de Guy Régis Junior *Les 5 fois où j'ai vu mon père*.
- AICA, juillet 2020.
Assemblée Générale de l'association suivie de deux open studios / projections organisées dans les studios autour du travail de Julie Ramage et de Pierre Pauze.
- Jeunesses Musicales de France, septembre 2020.
Tournage d'une web-série intitulée *Une saison de rêve*, destinée à faire découvrir les nouveaux artistes de la saison 2021-2022.

- Quartier des autrices et des auteurs, juillet 2020, octobre 2020.
Comité de lecture à l'écoute de voix et d'écritures dramaturgiques.

Rencontre professionnelle / Séminaires

- Zone Franche, le Réseau des musiques du monde, février 2020.
Rencontres professionnelles du réseau « Eco-responsabilité des musiques du monde ».
- Palais de Tokyo, juillet 2020.
Séminaire interne du département communication et RSE à la Villa Radet.

Conférences, Débats & Ateliers autour de thématiques portées par la Cité internationale des arts

- Art x Science.
Rencontre Laser *Ecume et tourbillon*, février 2020 & *En Piste !*, octobre 2020.

Co-organisées par Leonardo/Olats et la Diagonale Paris-Saclay, avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso et du programme Creative Europe de l'Union Européenne.

Les programmes LASER (Leonardo Art Science Evening Rendez-vous) sont un partage d'expériences de la part d'artistes, de scientifiques ou d'opérateurs culturels sur des projets art-science dans des rencontres semi-formelles, hors du cadre institutionnel.

- Saison Africa 2020.
Théâtre de la Ville. Rencontre avec Germaine Acogny, danseuse et chorégraphe, décembre 2020.
Dans le cadre de la Saison Africa 2020, en partenariat avec le Théâtre de la Ville, une dizaine d'artistes ont pu échanger avec la chorégraphe, directrice de l'Ecole des Sables à Toubab Dialaw (Sénégal).



Rencontre avec Germaine Acogny – Décembre 2020

Les espaces de répétition et diffusion : les studios et l'Auditorium

Le contexte sanitaire et juridique

- En conformité avec les annonces gouvernementales, les espaces studios de répétition et Auditorium ont été fermés au public entre **le 15 mars 2020 et le 30 juin 2020**.
- **À partir du 25 mai 2020**, une réouverture progressive uniquement dédiée aux artistes en résidence a eu lieu avec un strict respect des règles sanitaires. Des mises à disposition individuelles de studios de pratique pour chaque artiste ont favorisé la poursuite des répétitions sur site avec une tarification adaptée et des horaires aménagés.
- **À partir du 17 octobre 2020**, suite à la mise en place du couvre-feu à Paris, la Cité internationale des arts a modulé ses horaires avec une fermeture des espaces à 20h.
- **Entre le 30 octobre 2020 et le 31 décembre 2020**, faisant suite à l'annonce du 2^e confinement et au décret limitant l'accès des ERP de type R, L au public, les espaces studios de répétition et Auditorium sont restés ouverts aux artistes en résidence et aux structures extérieures avec un périmètre d'activité restreint : les activités des artistes professionnels, la formation continue ou professionnelle, les entraînements nécessaires pour le maintien des compétences professionnelles et les étudiants en cycle artistique professionnel, alors que les pratiques artistes amateurs étaient suspendues.

Zoom sur la pratique et les disciplines représentées en 2020

La mise en place d'une plateforme de réservation en ligne, Quick-Studio, et la numérisation du planning offrent la possibilité d'analyser l'activité des studios de répétitions et de l'Auditorium en fonction du type d'utilisateur, de la discipline et du nombre d'heures de pratiques artistiques réalisées mensuellement dans les espaces.

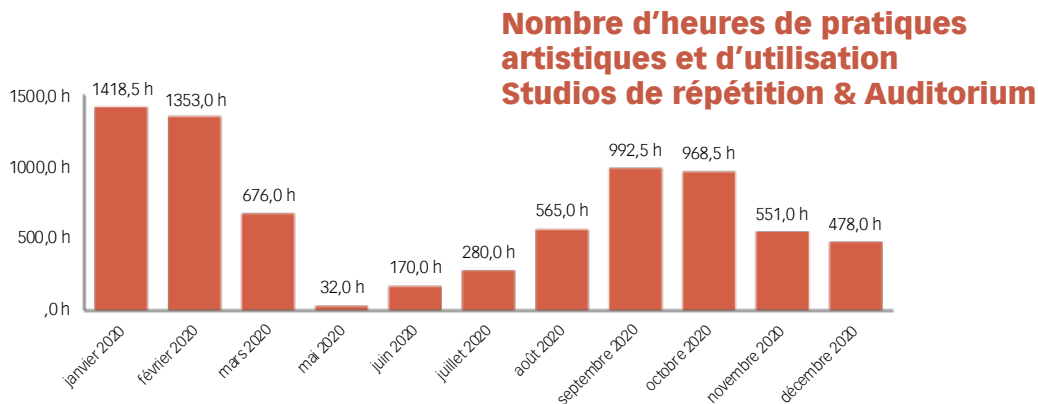
L'étude de l'activité en nombre d'heures de pratiques réalisées mensuellement pour l'ensemble des structures confondues (artistes en résidence et structures extérieures) **suit d'importantes variations en volume au cours de l'année 2020** : une activité dynamique au 1^{er} trimestre 2020, puis un brusque repli en lien avec la fermeture administrative des espaces le 15 mars 2020 et enfin une progressive reprise estivale.

La rentrée de septembre 2020 marque un net rétablissement de l'utilisation des espaces de répétition et de l'Auditorium avec le retour des structures « saisonnières » (louant des créneaux fixes chaque semaine).

Les mesures gouvernementales prises à partir de la mi-octobre, l'instauration du couvre-feu puis la fermeture totale des espaces ERP aux non-professionnels **ont ensuite fortement contraint l'activité sur le dernier trimestre de l'année 2020**. En effet, une partie importante de l'utilisation des studios et de l'Auditorium se fait en soirée entre 18h et 22h et les pratiques artistiques amateurs constituent une proportion non négligeable de l'ensemble des utilisateurs. La Cité internationale des arts a toutefois réussi à maintenir l'ensemble des activités autorisées et prioritairement l'ensemble des répétitions de ses artistes en résidence.

Au total, l'année 2020 représente environ **7 500 heures de pratiques artistiques ou d'utilisations** réalisées dans les studios de répétition et l'Auditorium (tout format confondu).

En 2020, les studios sont **principalement utilisés par les structures saisonnières qui réservent des créneaux hebdomadaires et les artistes en résidence** (respectivement 2 963 heures et 2 341 heures de réservation en 2020). La programmation physique de la Cité internationale des arts avec l'ensemble des répétitions, des concerts et des représentations publiques, bien que limitée par rapport à 2019, forme le 3^e utilisateur en nombre d'heures annuelles.



Les locations occasionnelles et régulières en 2020

80

structures/particuliers
utilisateurs extérieurs.

58

résidents.

9

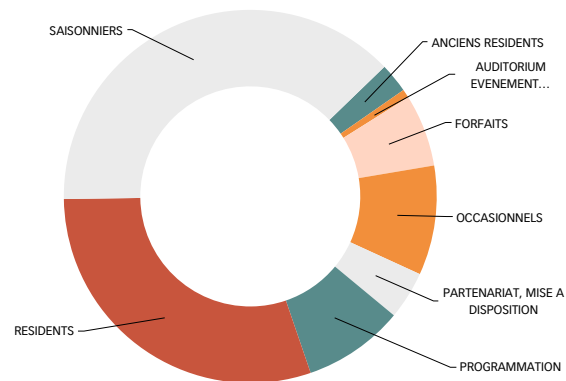
concerts privés entre janvier
et octobre 2020.

3

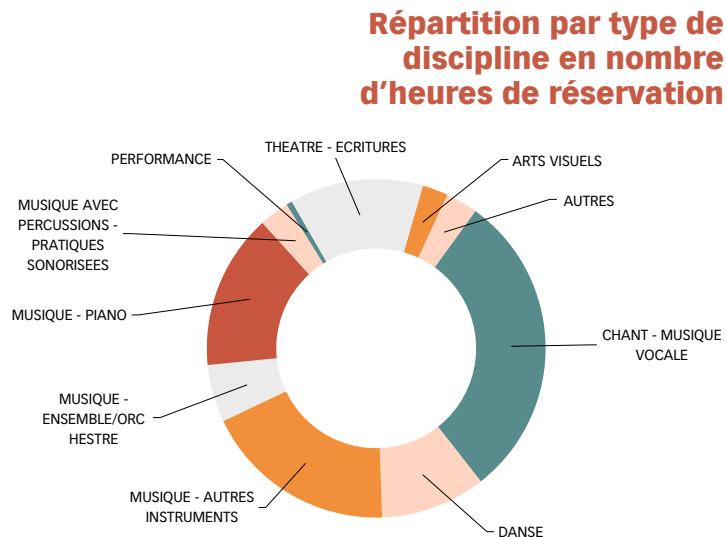
captations professionnelles
en décembre 2020.

Sur le total des heures effectuées en 2020 et toute structure confondue à l'exception de l'accueil des équipes de tournage, **l'ensemble constitué par le chant, la musique vocale et l'art lyrique domine les heures de pratiques au sein des espaces de répétition.** Les instrumentistes représentent ensuite la 2^e discipline

accueillie. Le nombre de pianistes et/ou compositeurs de piano est lui aussi important, chaque studio étant équipé d'un piano droit ou à queue. Faisant suite à l'ouverture du studio de danse en 2018, **la danse et les artistes chorégraphes occupent désormais un volume d'heures de pratiques conséquent.**



Répartition par type d'utilisateur en nombre d'heures de réservation



Répartition par type de discipline en nombre d'heures de réservation

Les tournages

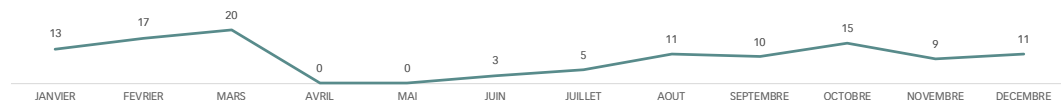
Deux équipes de tournages (figurants, équipes de production) ont été accueillies en 2020 et un tournage sur site s'est déroulé pendant une journée avec l'utilisation d'un décor atelier-logement en novembre 2020. Après une

année 2019 exceptionnelle en recettes générées, le total des recettes propres liées aux tournages s'élève à 7,6 k€ en 2020.

Les ateliers collectifs

La Cité internationale des arts propose des lieux de production en arts visuels. Ouverts aux artistes extérieurs du Grand Paris, les ateliers collectifs constituent une véritable plateforme d'échanges, de rencontres et d'expérimentation entre les artistes résidents et ceux qui habitent en région parisienne :

- Un four à céramique à disposition des artistes en résidence et extérieurs ;
- Un atelier de gravure et de sérigraphie (**114 inscriptions sur l'année 2020**).



**Nombre d'utilisateurs
ateliers collectifs
(gravure & sérigraphie)**



Un nouveau forfait à la semaine est proposé à partir de novembre 2020 pour une flexibilité d'utilisation des artistes résidents et des ateliers pratiques sont initiés :

- **Initiation à la sérigraphie** : atelier de pratique de sérigraphie (tous niveaux) organisé par l'artiste extérieur utilisateur de l'atelier de gravure, Eric Mercier, à destination de résidents sur trois jours. L'atelier a permis la production de formats exposés par la suite, par exemple les lés de papiers peints imprimés par Jade de Rooster, lauréate du programme monté en collaboration avec la Fondation Culture et Diversité (*Souvenirs de Jiufen*, Petite Galerie, Septembre 2020).
- **Initiation à la gravure** : l'artiste extérieure Sophie Domont a porté en octobre 2020 un atelier de pratique gravure à l'eau-forte pour plusieurs résidents sur trois jours. Ce temps de pratique a ensuite donné la possibilité de poursuivre à titre gracieux une utilisation autonome en gravure sur 15 jours dans l'atelier.

Une enquête d'amélioration de l'organisation de l'atelier de gravure a clôturé l'année 2020.

Les cours de français

80 résidents ou accompagnateurs de 28 nationalités ont pris part à au moins une session de cours de français sur l'année 2020 :

- Le format proposé s'est tenu en présentiel de janvier à mars 2020 et de juillet à octobre 2020. Les artistes en résidence qui le souhaitent ont rejoint un cours Zoom organisé par la prestataire des cours de français et des anciens résidents pendant le 1^{er} confinement.

- Les cours hebdomadaires se sont principalement tenus à l'extérieur pendant la période estivale. Avec les nouvelles restrictions de novembre, une session Zoom dédiée uniquement aux résidents a été instaurée.

Une enquête sur le niveau de langue, la pratique et les améliorations possibles des cours de français a également été lancée.

L'entretien du parc instrumental

La fermeture temporaire de certains espaces pendant l'année 2020 a permis le lancement de la première phase de rénovation approfondie du parc instrumental et un travail en atelier sur la mécanique de 4 pianos.

Le parc est constitué de 45 pianos, régulièrement entretenus et accordés (prestation externe) : **178 accords ont été effectués en 2020**, contre 254 réalisés en 2019, suite à l'interruption des accords entre mars et mai 2020.

Services généraux

Une transformation efficace

Comme pour l'ensemble des équipes de la Cité, les Services généraux ont été fortement impactés pendant cette année, ayant dû opérer des transformations profondes des usages pour assurer en priorité la sécurité sanitaire de toutes et tous, salariés comme artistes en résidence.

Sur les deux premiers mois de l'année 2020, l'activité des services généraux est restée sur la même dynamique de l'année 2019 dans tous ses domaines d'activités.

La direction a désigné le responsable sécurité du site, également responsable des SG, comme référent Covid.

Durant les deux confinements, la Cité a réussi à maintenir son activité d'accueil en résidence, en introduisant immédiatement de nouvelles pratiques : télétravail quand

c'était possible, aménagement des flux de circulation sur l'intégralité des deux sites (de 45 000 m²), permanences sur place, réaménagement des bureaux pour assurer l'accueil des artistes, masques à disposition, etc., et ce dès le 16 mars.

Dès le 17 mars, la mise en place d'une organisation de travail en rotation des agents de service ne pouvant pas exercer leur activité en télétravail a été effectuée : horaires décalés, activité partielle (pour un total, limité, de 72 heures concernant quatre agents), mise en place de protocoles et d'une communication publique en coordination étroite avec différents services dont ceux la communication et de l'événementiel, protocoles de réouvertures progressives et partielles des différents lieux et espaces de la Cité, etc.

Des secteurs en sous-activité

L'année 2020 se caractérise par une forte baisse de l'activité dans certains secteurs importants : moitié moins de ménages d'ateliers-logements par exemple. Ceci s'explique par le taux d'inoccupation exceptionnellement élevé (120 à la veille du premier déconfinement du 11 mai), mais aussi par des prolongations de résidences en raison de la persistance de la fermeture des frontières de certains pays, ou encore par la précarisation de certains artistes dans l'incapacité de pouvoir renouer avec le mode de vie d'avant mars 2020.

Les équipes des Services généraux se sont concentrées sur l'entretien, largement augmenté, des espaces communs.

De manière peu surprenante, l'activité régie est en chute libre (14 actions en 2020 contre 109 en 2019).

L'impact de ces nouveaux modes de travail, et de vie, s'est traduit également par une baisse substantielle de certaines fournitures (baisse de 25% de consommables de bureau) ou encore des achats alimentaires avec l'annulation des temps de convivialité avec les artistes, dont les déjeuners mensuels. À l'inverse, on note la forte augmentation d'autres achats, devenues indispensables (plus de 120% d'augmentation des produits d'entretien, parmi lesquels les masques, gels, etc.).

La sécurité dans les espaces recevant du public

Une réflexion a été menée concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) sur le site du Marais, concernant notamment la Galerie, mais aussi sur la Villa Radet à Montmartre, suite à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) validé en 2015 et prorogé jusqu'au 31 janvier 2020.

Le 1^{er} décembre, une deuxième demande de prolongation

de l'Ad'AP concernant uniquement nos salles d'expositions a été transmise en Préfecture de Police au Bureau des Etablissements Recevant du Public.

La question de la mise en ERP des trois niveaux de la Villa Radet, posée en 2019 suite à la rénovation du bâtiment, reste à être réglée courant 2021 en étroite concertation avec la Ville de Paris.

Vie administrative

Ressources humaines

La Cité internationale des arts comptabilise en 2020 en moyenne sur toute l'année 47.6 ETP (contre 47,7 ETP en 2019). Elle comptabilise 50 postes en décembre 2020 (dont 43,6 ETP en CDI, quatre ETP en CDD, et deux postes à temps partiel), contre 51 postes en 2019.

À fin décembre 2020, l'équipe est composée à 66% par des hommes et 34% par des femmes, et une quasi parité est assurée au sein des cadres (six hommes pour cinq femmes).

L'année 2020 a connu les évolutions suivantes :

Service des résidences

Pôle résidences

Passage en CDI en janvier 2020 d'un assistant administratif.

Pôle accueil

- Passage en CDI du poste de gardien du site de Montmartre en mars 2020.

- Départ à la retraite de l'adjoint au pôle de l'accueil le 31 janvier 2020, non remplacé du fait d'un recrutement infructueux, ce qui a donné lieu à la délégation de tâches supplémentaires à deux agents de sécurité historiques et au recrutement d'un chargé de mission accueil rattaché au pôle résidence à compter de décembre 2020 pour une durée d'un an, dans le but d'améliorer la fonction accueil, avec livrables (livret d'accueil notamment).

Pôle programmation culturelle

- Départ de la responsable de la programmation culturelle en décembre 2020, remplacée en janvier 2021.
- Renouvellement du CDD de la chargée de projet recrutée fin mai 2019 à la programmation culturelle jusqu'en novembre 2020, non reconduite en CDI.

Direction/Administration/Comptabilité

Départ de la directrice adjointe chargée de l'administration, des finances et des ressources humaines en décembre 2020, remplacée début mars 2021.

Recrutement en CDD d'une assistante comptable en septembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.

Recrutement en CDD d'une cheffe comptable par intérim – comme suite à son recrutement en tant qu'assistante comptable en novembre 2019 –, dans le cadre du congé sabbatique du chef comptable en poste, à compter de septembre 2020.

Service de la communication

Recrutement d'une chargée de communication en CDD d'octobre à décembre 2020 suite à une alternance d'un an.

Services généraux

Recrutement en CDI d'une agente d'entretien aux services généraux (gagée par deux départs à la retraite non remplacés) en septembre 2020.

Service des bâtiments

Départ en janvier 2020 d'un plombier, toujours à remplacer au 31 décembre 2020.

L'organisation de l'équipe en temps de COVID

L'activité de résidence s'étant poursuivie pendant la crise, un roulement a été organisé dans l'équipe afin de garantir les conditions d'accueil des résidents présents pendant les confinements successifs subis au cours de l'année 2020. Un représentant du service des résidences a temporairement élu domicile à la Cité pour maintenir le maximum d'accompagnement, de contact et de dialogue.

Le reste de l'équipe a organisé son travail à distance.

Une attention particulière a été portée aux besoins techniques des salariés en télétravail, afin que leurs conditions de travail soient adaptées. Une charte relative à la mise en place du télétravail a été élaborée, en lien avec les représentants du personnel.

Le recours au dispositif de l'activité a été très mesuré au regard du large maintien des activités liées à l'accueil des artistes en résidence et au déploiement massif du télétravail.

L'équipe de la Cité a fait preuve d'une grande adaptabilité, amortissant ainsi le choc de la crise à la fois en termes d'accueil, mais aussi financiers.

Gestion financière

La crise sanitaire a touché de plein fouet la Cité internationale des arts en 2020 – notamment en ce qui concerne l’occupation des ateliers-logements et les locations d’espaces.

Cependant, elle parvient à afficher un résultat positif, du fait de différents facteurs cumulés (exonération de charges sociales et loyers, aides au paiement, activité partielle, nouveaux partenariats financés, économies involontaires au titre de la programmation culturelle et des

frais de réception ou encore des études fiscales, sociales et bâtimentaires qui n’ont pu être menées en 2020).

A noter, les aides exceptionnelles versées par la Ville de Paris (+ 500 k€) et le Ministère de la culture (+ 200 k€) ont pu être reportées sous la forme de produits constatés d’avance de 2020 à 2021, permettant ainsi à la Cité d’amortir une partie des pertes à nouveau constatées en 2021.

	RÉSULTAT 2020	BP 2020 VOTÉ	RÉSULTAT 2019	RÉSULTAT 2018	RÉSULTAT 2017
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	-134 755 €	-230 869 €	134 863 €	-261 605 €	-373 221 €
7 Produits d'exploitation	4 535 717 €	5 199 831 €	5 076 558 €	4 524 369 €	4 073 527 €
6 Charges d'exploitation	4 670 473 €	5 420 699 €	4 941 695 €	4 785 974 €	4 446 748 €
RÉSULTAT FINANCIER	2 023 €	7 869 €	5 313 €	7 869 €	10 243 €
76 Produits financiers	2 404 €	8 250 €	5 694 €	8 250 €	10 624 €
66 Charges financières	381 €	381 €	381 €	381 €	381 €
RÉSULTAT COURANT	-169 715 €	-223 000 €	140 176 €	-253 736 €	-362 978 €
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	279 530 €	223 000 €	216 939 €	312 749 €	202 060 €
77 Produits exceptionnels	256 730 €	235 000 €	253 277 €	408 008 €	217 800 €
67 Charges exceptionnelles	14 183 €	12 000 €	36 338 €	95 259 €	15 740 €
RÉSULTAT NET	109 814 €	0 €	357 115 €	59 013 €	-160 918 €

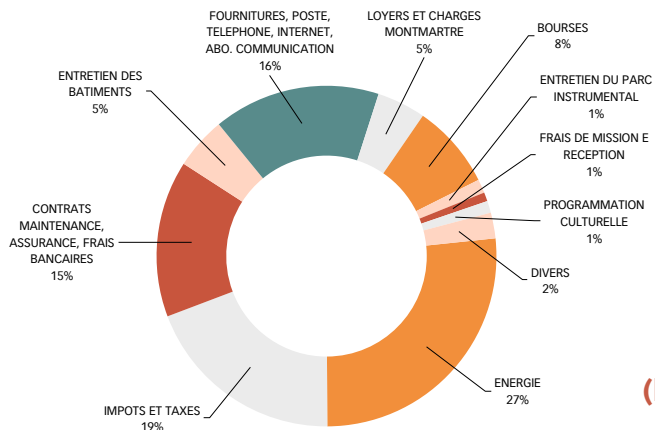
NB : le budget prévisionnel présenté ci-contre correspond au budget voté en janvier 2020. Un budget modificatif a été voté fin septembre 2020. Ce n'est qu'ultérieurement à ce CA que la Cité a appris qu'elle était éligible au dispositif des exonérations de charges.

Charges d'exploitation

4 670 K€

Les charges de fonctionnement évoluent de $-5,5\%$ par rapport à l'exercice 2019 (soit -271 k€) et -760 k€ par rapport au BP 2020 de début d'année, du fait des exonérations et aides dont a pu bénéficier la Cité (charges sociales, loyer Montmartre,

activité partielle), des économies liées à la pandémie (programmation culturelle, frais de réception, etc.) et du changement de méthode de comptabilisation des travaux réalisés au sein des ateliers souscripteurs, désormais immobilisés.



Masse salariale	1 984 400
Dotations aux amortissements, créances douteuses, fonds dédiés	1 001 419
Énergie	447 953
Impôts et taxes	325 505
Contrats maintenance, assurance, frais bancaires...	250 497
Entretien des bâtiments	83 668
Fournitures, poste, téléphone, internet, abonnements, communication	267 501
Loyers et charges site de Montmartre	78 100
Bourses	135 134
Entretien du parc instrumental	21 925
Frais de mission et réception	14 239
Programmation culturelle	19 074
Divers	41 057

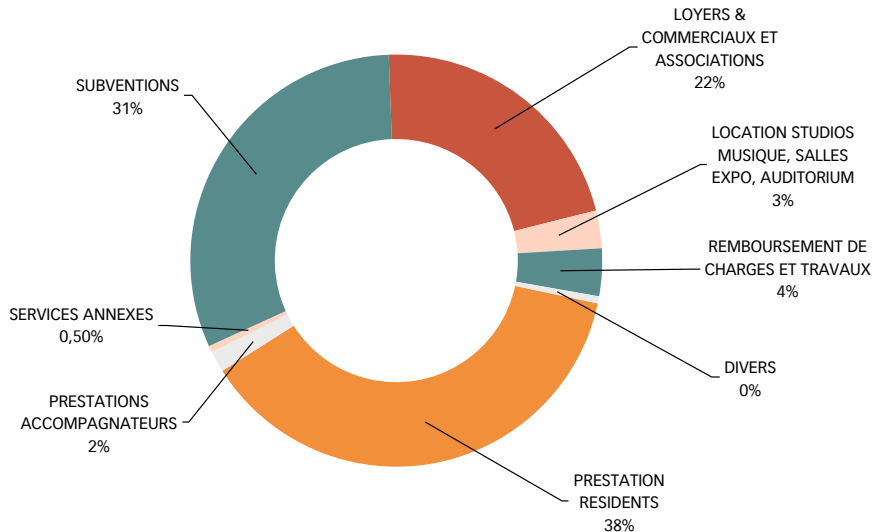
Ventilation des dépenses de fonctionnement (hors masse salariale, dotation aux amortissements, créances douteuses et fonds dédiés) en 2020

Produits d'exploitation

4 536 K€

Les produits de fonctionnement évoluent de -11% par rapport à l'exercice 2019 (soit - 541 k€) et - 664 k€ par rapport au BP.

On note une baisse de 500 k€ des prestations versées par les résidents et les souscripteurs, et de 209 k€ des recettes de location d'espaces



Prestations résidents	1 984 400
Prestations accompagnateurs	1 001 419
Services annexes	447 953
Subventions	325 505
Loyers commerciaux et associations	250 497
Location studios musique, salles expo, auditorium	83 668
Remboursement de charges et travaux	267 501
Divers	78 100

Ventilation des recettes de fonctionnement (hors reprises pour provisions) en 2020

Solde exceptionnel

Le solde exceptionnel atteint 242 k€ en 2020 vs 217 k€ en 2019.

Les produits exceptionnels sont relativement stables.

Les charges exceptionnelles atteignent 14 k€ (vs 36 k€ en 2019).

En 2019 avaient eu lieu un départ à la retraite et trois ruptures conventionnelles. En 2020, un seul départ à la retraite a été enregistré.

Solde financier

Le solde financier s'établit à 2 k€ (vs 5 k€ en 2019), ceci étant lié à la poursuite de la baisse des produits financiers.

Les investissements

En 2020, nous comptabilisons 344 k€ d'immobilisations nouvelles, qui s'ajoutent à 124 k€ d'immobilisations en cours.

Ces investissements, qui ont notamment permis des rénovations sur le site de Montmartre (Villa Radet, atelier G2), la modernisation d'une partie du parc informatique et d'effectuer des aménagements de l'auditorium, ont pu être financés via le solde de la subvention d'équipement 2018 et par une partie de la subvention 2020 (260 k€) octroyées par la Ville de Paris.

Par ailleurs, malgré le contexte sanitaire, 15 ateliers souscripteurs ont pu être rénovés (13 via une externalisation en tout ou partie, et deux totalement en interne/11 en 2019, dont sept via marché public et quatre en interne), ceci traduisant le succès de la campagne de sensibilisation menée par l'équipe de la Cité vis-à-vis de ses souscripteurs, qui prennent en charge les travaux.

Travaux et aménagement atelier G2/ Montmartre	11 331
Travaux et aménagement Villa Radet/ Montmartre	69 039
Câblage informatique	31 244
Ordinateurs	5 646
Lave-linge Montmartre	5 292
Aménagement Auditorium	11 324
Travaux ateliers souscripteurs (refacturés)	210 664
TOTAL NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2020	344 539

La dette

Les échéanciers des emprunts souscrits dans les années 1980 pour la construction de l'annexe rue Geoffroy l'Asnier ne prévoient aucun remboursement d'emprunt en 2020.

La dette à solder pour les années à venir s'élève à 65 K€ en 2021 et 76 K€ en 2022, dernière année de l'échéancier.

L'équipe

Direction

Président : Henri Loyrette

Directrice générale : Bénédicte Alliot

Directrice adjointe : Joséphine Brunner

Assistante de Direction : Isabelle Lagarde

Communication

Angélique Veillé

Comptabilité

Pascal Cymer

Marija Martins

Espaces et événementiel

Guillaume Lefèvre

Résidences

Vincent Gonzalvez

Relations extérieures : François Tiger

Accueil

Marie-Jeanne Arroyo

Programmation

culturelle

Corinne Loisel

Services généraux

Christophe Percque

Adjoint : Christophe Labesse

Travaux - Bâtiments

Jean Sequeira

Adjoint : Christophe Laurent

Le conseil d'administration

Bureau

Président

Henri Loyrette

Vice-présidente

Marie-Laure Bernadac

Trésorier

Pierre Vimont

Secrétaire

Mélanie Bouteloup

Membres du conseil d'administration

Collège des membres de droits (8)

Ministère de l'intérieur

Ludovic Guinamant

Adjoint au sous-directeur des libertés publiques

Direction des Libertés Publiques et des Affaires juridiques

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Marianne Carré

Sous-Directrice de la Culture et des Médias

Direction générale de la Mondialisation, de la culture,

de l'enseignement et du développement international

Ministère de la Culture

Sylviane Tarsot-Gillery

Directrice générale de la création artistique

Mairie de Paris

À pourvoir

Au titre des représentants permanents de la Ville de Paris (3) par désignation du Conseil de Paris en date du 19 et 20 mai 2014 :

Maya Akkari

Conseillère de Paris

Déléguée auprès du Maire du

18e, chargée de la politique de la ville et des centres sociaux.

Marie-Christine Lemardeley

Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, Conseillère du 5e arrondissement et de la Métropole du Grand Paris, présidente de l'ESPCI Paris.

Hermano Sanchez Ruivo

Conseiller de Paris

Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe.

**Au titre des représentants
de l'Académie des
Beaux-arts :**

Laurent Petitgirard
Secrétaire perpétuel.

**Collège des personnalités
qualifiées (6)**

**Par désignation par les
membres de droit :**

Paula Aisemberg
Directrice projets artistiques de
la Fondation Emerige.

Marie-Laure Bernadac
Conservatrice générale
du patrimoine (2e mandat).

Mélanie Bouteloup
Commissaire d'exposition
Directrice de Bétonsalon-Villa
Vassilieff (3e mandat).

Odile Burluroux
Conservatrice du Patrimoine au
Musée d'art moderne de Paris.

Henri Loyrette
Conservateur général du
patrimoine, Conseiller d'Etat
Membre de l'Académie des
Beaux-Arts et ancien
président-directeur du
musée du Louvre (2e mandat).

Pierre Vimont
Ambassadeur de France,
Médiateur du Ministère
de l'Europe et des Affaires
Etrangères (1er mandat, élu le 14
mai 2018).

– au 31 décembre 2020



Bâtiment principal sur le site du Marais de la Cité internationale des arts
© Maurine Tric

Annexes

Service des résidences

- P82** Représentation de la Cité internationale des arts dans des temps de rencontres professionnels
- P83** Commissions printemps 2020 et programme CAPSULE : profils des candidatures
- P85** Membres des jurys de sélection Commissions et Capsule 2020
- P86** Liste des lauréats et membres du jury du programme Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts
- P87** Liste des lauréats et membres du jury Cité internationale des arts & Centre national des arts plastiques
- P88** Liste des lauréats et membres du jury du programme TRAME
- P89** Liste des lauréats et membres du jury Commission Cité x DAC Guadeloupe
- P90** Liste des membres du jury du programme Cité x Art Explora

Programmation culturelle

- P91** Séances de Dialogues Afriques / Performer le politique en Afrique et dans les diasporas
- P92** Les projets présentés pour Les Traversées du Marais
- P93** La valorisation des pratiques artistiques des résidents et les restitutions de projets de résidence
- P94** Exposition présentée dans la Galerie

Service des résidences

Représentation de la Cité internationale dans des temps de rencontres professionnels

- Intervention durant le Forum Entreprendre pour la culture Organisé par le ministère de la Culture (DGMIC) ;
- Intervention durant le colloque international « Reflecting residencies » organisé par Art en résidence et l'Institut français ;
- Intervention écoles d'art à destination des étudiants de 5^e année des Beaux-arts de Paris et de la Parsons Paris ;
- Participation au jury du Prix des Musiques d'ICI ;
- Participation au jury de la Terra Foundation.

Focus sur deux exemples

Participation au Comité visa artiste

Le Comité Visas Artistes a pour vocation de soutenir les professionnels du secteur musical quand ceux-ci rencontrent des difficultés dans l'obtention de visas et la résolution de situations de blocages.

À partir de l'analyse des cas traités et des remontées du terrain, le CVA

mène des actions d'alerte auprès des autorités publiques afin d'améliorer les procédures liées à l'instruction des visas.

Il travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Intérieur.

Participation aux journées professionnelles du Moulin d'Andé

Le Moulin d'Andé-Céci, Centre des écritures cinématographiques, a organisé le 11 septembre 2020 la 2^e édition de ses Rencontres professionnelles annuelles. Ce rendez-vous a permis à une trentaine de professionnels de toute la filière du cinéma de se retrouver et de découvrir les projets de 12 cinéastes résidents du Moulin d'Andé au sein du programme francophone ou des programmes internationaux.

Commissions printemps 2020 et programme CAPSULE : Profils des candidatures

Printemps 2020

Nombre de candidatures reçues : 387

- Arts Visuels : 293
- Ecritures : 26
- Musique : 47
- Spectacle vivant : 21

CAPSULE

Nombre de candidatures reçues : 102

- Arts Visuels : 88
- Musique : 14

Une analyse fine des profils fait apparaître une stabilité dans les profils de candidatures reçues. Comme pour les commissions précédentes, les candidatures étaient majoritairement féminines (60% de candidates et 40% de candidats).

La répartition entre les nouveaux candidats et artistes qui ont déjà effectué une résidence à la Cité reste également stable (79% nouvelles demandes, 14% anciens résidents et 7% résidents actuels).

Enfin, les lieux de résidences des candidats se retrouvent dans des proportions comparables avec les années précédentes (France 18%, Europe 21%, Asie 13%, Amérique du nord 12%, Proche et Moyen Orient 9%, Afrique à 7%).

En revanche, les profils des candidats sont différents pour le programme CAPSULE.

On relève ainsi un nombre important de candidatures françaises 38% (habituellement 18%). Cette augmentation s'explique par le fait que l'appel était réservé à des artistes résidant en France.

L'arrêt de la mobilité et la survenue du confinement explique également l'augmentation importante des demandes de prolongations qui représentaient 64% des candidatures présentées au jury. En effet, de nombreux résidents ont exprimé le souhait légitime de finaliser leur projet qui a pu être entravé par le confinement.

Membres des jurys de sélection

Commissions et CAPSULE 2020

Membres des jurys Commissions printemps 2020 (arts visuels, écritures, spectacle vivant, musique)

- Fanny ROLLAND, Responsable du Pôle résidences à l'Institut Français.
- Élise ATANGANA, Commissaire d'exposition.
- Laurie HURWITZ, Chargée d'exposition et responsable de la collection vidéo d'artistes à la Maison Européenne de la Photographie.
- Emmanuel TIBLOUX, Directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs.
- Claire NENERT, Cheffe du Bureau des Arts Visuels, sous-direction de la création artistique, direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris.
- Yves CHATAP, Commissaire d'exposition et critique d'art, YCOS-Project .
- Sarah IHLER MEYER, Commissaire d'exposition
- Sylvain LIZON, Directeur de la Villa Arson.
- Eric PRIGENT, Coordinateur pédagogique au Fresnoy, Studio National des Arts Contemporains.
- Magalie ARMAND, Cheffe du département Coproduction Coopération et Cinémas du monde au CNC.
- Marie DESCOURTIEUX, Responsable de l'Action Culturelle à l'Institut du Monde Arabe.
- Penda DIOUF, Autrice et co-organisatrice de Jeunes textes en liberté.
- Pamela JAMMES, Chargée de projets culturels, Bibliocité.
- Gisèle JOLY, Membre du comité anglais de traducteurs à la Maison Antoine Vitez.
- Hassane KOUYATE, Directeur du festival des Francophonies en Limousin.
- Mathilde BEZARD, Chargée de Mission musique classique & contemporaine.
- Danièle GAMBINO, Conseillère artistique et programmatrice du Paris Jazz Festival.
- Philippe LANGLOIS, Directeur du Département Pédagogique à l'IRCAM.
- Stéphane WERCHOWSKI, Conseiller pour la musique, DRAC Ile-de-France.

- Marian ARBRE, Chargé de mission Spectacle vivant / Théâtre.
- Aymar CROSNIER, Directeur général adjoint du Centre National de la Danse (CND).
- Pascale HENROT, Directrice de l'Office national de diffusion artistique (ONDA).
- Jarmo PENTTILA, Conseiller à la programmation Théâtre National de la danse Chaillot.

Membres du jury du programme CAPSULE 2020

- Isabelle MALLEZ, Chargée de mission Relations internationales à la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris.
- Habib ACHOUR, Manager d'artistes, directeur artistique de festivals et Responsable du développement pour l'Afrique et le Moyen-Orient à la SACEM.
- Palmina D'ASCOLI, Experte arts visuels.

Liste des lauréats et membres du jury du programme Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts

Jury

- Adrien CHIQUET, Conseiller à l'Office national de diffusion artistique – Onda.
- Nora PHILIPPE, Autrice, réalisatrice, productrice de cinéma et commissaire d'exposition.
- Christine EYENE, Critique d'art, historienne d'art et commissaire d'exposition.
- Edouard MORNAUD, Directeur du Centre Intermondes à La Rochelle.
- Anastassia MAKRIDOU, Responsable de l'axe Art Citoyen.
- Bénédicte ALLIOT, Directrice générale.

Lauréats

- Chedly Atallah / Arts visuels.
- Youssef Chebbi / Cinéma.
- Dalila Dalleas Bouzar / Arts visuels.
- Marie Havel / Arts visuels.
- Sara Ouhammadou / Arts visuels.
- Néhémy Pierre-Dahomey / Cinéma.
- Camille Pradon / Arts visuels.
- Julie Ramage / Arts visuels.
- Denis Sufo Tagne / Ecritures.
- Christine Zayed / Musique.

Liste des lauréats et membres du jury Cité internationale des arts & Centre national des arts plastiques

Jury

- Marianne DERRIEN, Vice-présidente de C|E|A, Association Française des commissaires d'exposition.
- Alice PIALOUX, Fondatrice de la revue Octopus notes.
- Zahia RAHMANI, Responsable du domaine de recherche « Histoire de l'art mondialisée » au Département des Etudes et de la recherche à l'Institut national d'histoire de l'art.
- Marianne REVOY, Cheffe du service du soutien à la création.
- Bénédicte ALLIOT, Directrice générale.

Lauréats

- Fannie Escoulen
- Claire Luna
- Andy Rankin
- Karin Schlageter
- Asli Seven

Liste des lauréats et membres du jury du programme TRAME

Jury (juillet 2020)

- Fabienne BRUTT, Chargée de mission au sein du bureau de l'action internationale et européenne, Direction générale de la création artistique.
- Annick LEDERLE, Cheffe de la mission sensibilisation et développement des publics, Délégation Générale à la langue française et aux langues de France.
- Pascale COSSE, Attachée culturelle près de la Délégation générale du Québec à Paris.
- Kamel DAFRI, Directeur du festival Ville des Musiques du Monde.
- Jean-Marc DIEBOLD, Directeur du Centre culturel suisse de Paris.

- Ivan KABACOFF, Journaliste, animateur, producteur à TV5 Monde.
- Vincent MAMBACHAKA, Conseiller artistique au Théâtre de la Ville.
- Stéphanie PECOURT, Directrice du Centre Wallonie-Bruxelles à Paris.

Lauréats

- Dalila Boitaud Mazaudier / Spectacle vivant.
- Jean D'Amérique / Ecritures.
- Leïla Payet /Arts visuels.
- Sabrina Ratté /Arts numériques.
- Zohreh Zavareh / Arts visuels.

Liste des lauréats et membres du jury

Commission Cité x DAC Guadeloupe

Un appel à candidatures a été lancé à l'été 2020 pour deux résidences de trois mois : octobre – décembre 2020 et avril-juin 2021.

Jury

- Céline BRUGERE, Conseillère spectacle vivant, Direction des affaires culturelles de Guadeloupe.
- Valérie LABAYLE, Conseillère développement culturel territorial, arts plastiques, musées et cinéma, Direction des affaires culturelles de Guadeloupe.

- Audrey PHIBEL, Directeur de la programmation artistique de l'habitation la Ramée à Ste Rose.
- Gérard POUMAROUX, Directeur Général L'ARTCHPEL, Scène nationale de Guadeloupe.
- Bénédicte ALLIOT, Directrice générale de la Cité internationale des arts.

Lauréats

- Denis NINIME (Théâtre).
- Pascal MAJOR (Arts visuels).

Liste des membres du jury du programme Cité x Art Explora

Jury

- Vinciane DESPRET, Philosophe des sciences, professeure à l'Université de Liège et à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- Koyo KOUOH, Directrice générale et conservatrice en chef du Zeitz MOCAA (Afrique du Sud)
- Christine MACEL, Conservatrice générale du patrimoine. Cheffe du Service Création contemporaine et prospective au Mnam Centre Pompidou (France).
- Hans-Ulrich OBRIST, Directeur artistique des Serpentine Galleries à Londres (Royaume-Uni).
- Nataša PETRESIN-BACHELEZ, Commissaire d'expo interdépendante, éditrice et critique d'art – Responsable de la programmation culturelle de la Cité internationale des arts (France).
- Philippe VERGNE, Directeur du musée d'art contemporain de Serralves (Portugal).

Programmation culturelle

Séances de Dialogues Afriques / Performer le politique en Afrique et dans les diasporas.

- Le 9 janvier : avec Elvan Zabunyan (historienne d'art – Université Rennes 2) sur le thème *Corps entravés, corps fugitifs, imaginations artistiques et engagements politiques*.
- Le 23 janvier : avec Stéphane Gérard (réalisateur documentaires, danseur et chercheur), autour de la question *Les légendes naissent-elles dans les films ? Relations de miroir entre la culture ballroom et les images animées*.
- Le 5 février : une rencontre sur le thème *Pour une convergence des luttes* en présence de Nacira Guénif (sociologue et anthropologue à Paris 8) et de Geneviève Nakach (agrégée de lettres).
- Le 4 mars : une conférence performée par Euridice Zaituna Kala autour du thème *Archive fragile*.
- Le 29 octobre : avec Tickson Mbuyi (sculpteur et performeur, RDC), Precy Numbi (sculpteur et performeur, RDC), Cléopée Moser (artiste chercheuse) et Marinette Jeannerod (critique d'art, chercheuse).

Séance sur le thème *Agir sur son temps, performer son époque*.

Les séances suivantes ont été organisées en visioconférence, dû au confinement :

- Le 12 novembre : avec Alice Carré (chercheuse, dramaturge), Salima Tenfiche (chercheuse), Margaux Eskenazi (metteuse en scène) et Bahïa Bencheikh-El-Fegoun (réalisatrice). Une séance consacrée à *L'Algérie, entre mémoires de la colonisation et geste révolutionnaire*.
- Le 26 novembre : une conversation entre Dominique Malaquais, Julie Peghini, C. Douxami et Sarah Fila.
- Le 10 décembre : avec Anna Tje (artiste, performeuse), le thème *Poétique RM2* a abordé la question de *queeriser l'ancestralité africaine : archives utopiques dans les espaces de réjouissance*.

Les projets présentés pour Les Traversées du Marais

- Présentée en extérieur, dans la Cour, l'installation *Last Dance* de Romuald Jandolo (France) a présenté un travail en cours de développement, à partir d'une caravane transformée en cabinet en curiosités, une mise en scène de l'univers du cirque dans lequel a grandi l'artiste.
 - Dans la Galerie, l'exposition photographique *Demeure intime* de Frédéric Nauczyciel (France) a présenté une série de mises en scène réalisées par l'artiste à partir d'un protocole précis : quelques jours passés dans une famille, dans différents pays européens. La présentation de cette exposition s'est prolongée au-delà de l'événement des *Traversées du Marais* ;
- une rencontre avec Eric Chauvier, anthropologue et auteur du catalogue de l'exposition a été organisée le 23 septembre et le finissage de l'exposition organisé pour la Nuit Blanche 2020, le 3 octobre, pendant laquelle 325 visiteurs ont été accueillis.
- Dans la Petite Galerie, *Souvenirs de Jiufen* de Jade de Rooster (France) a présenté une exposition-installation construite autour de l'intimité d'une expérience esthétique vécue par l'artiste à Taïwan. Ce projet s'est inscrit dans le partenariat avec la Fondation Culture & Diversité et l'exposition a été présentée jusqu'au 12 septembre, permettant à l'artiste d'inviter des professionnels.

La valorisation des pratiques artistiques des résidents et les restitutions de projets de résidence

Artistes programmés aux « Concerts Cité »

- Yuhan Su (Vibraphoniste / Taïwan).
- Pinas Alcera (Chanteur / Haïti).
- Loay Balaawi (Oudiste / Palestine).
- Aviya Kopelman (Compositrice / Israël).
- Fernando Palomeque (Compositeur / Pologne-Argentine).
- Riita Paaki (Pianiste - Finlande) et Aino Koski (artiste visuelle - Finlande) pour un concert « live painting »
- Gabriella Smart (Pianiste / Australie).
- Charlotte Gemmill (Compositrice, chanteuse / Australie).
- Badiaa Bouhrizi (Compositrice-interprète / Tunisie)
- Jiwon Jang (Pianiste / France).

Les Portes ouvertes des ateliers / visites professionnelles

Le 26 juin 2020, 14 artistes résidents ont ouvert les portes de leur atelier pour y accueillir des visites professionnelles :

- Ranti Bam (Grande Bretagne – Nigeria).
- Nina Berclaz (France).
- Snovit Hedstierna (Suède).
- Romuald Jandolo (France).
- Clara Jo (Allemagne).
- Gerard & Kelly (Etats-Unis).
- Marine Leleu (France).
- Saadia Mirza (Canada – Pakistan).
- Baptiste Rabichon (France).
- Malek Saied (Tunisie – France).
- Moira Tierney (Irlande).
- Ittah Yoda (Japon – Suède).

Exposition présentée dans la Galerie

Le contexte singulier de l'année 2020 a entraîné l'annulation et/ou report de nombre de projets d'expositions initialement prévue dans la Galerie.

Ses vastes espaces ont cependant permis à l'équipe de poursuivre son activité sur place, certaines salles devenant dédiées aux réunions.

Lors du second confinement, autorisant les pratiques artistiques dans les espaces de répétition, certaines salles ont ainsi pu être exploitées à ces fins.

Une seule exposition a été ouverte au public, avant le premier confinement : *Madeleine, Madeleine, une exposition de Vlado Kristl (1923-2004)*, du 14 décembre 2019 au 29 février 2020.

Organisée à l'initiative de l'AMCA-Paris et mise en œuvre dans le cadre de la représentation culturelle de la République de Croatie pendant la présidence du Conseil de l'Union européenne, cette exposition a présenté les œuvres créées par Vlado Kristl en France entre 1990 et 2004.

Avec l'organisation d'une soirée dédiée à la poésie de l'artiste et un programme de ses films animés et courts-métrages, cet événement a mis en lumière l'œuvre de l'un des plus importants artistes croates de la seconde moitié du 20^e siècle.

Cité internationale des arts

Site du Marais

18 rue de l'Hôtel de Ville
75180 Paris Cedex 04
France

Site de Montmartre

16 rue Girardon
75018 Paris
France

www.citedesartsparis.fr